

T2137-627-10.00F

NUMÉRO D'ÉTÉ VENDU 10 F
REPARUTION LE 11/09/86

ISSN 0026-9433

Libertaire

organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°627 JEUDI 10 JUILLET 1986 10,00 F

UNE EXIGENCE L'ÉGALITÉ



Editorial

A L'occasion du centenaire de la statue de la Liberté se sont déroulées aux Etats-Unis de fastueuses cérémonies dont la moindre n'aura pas été la remise en état de la célèbre statue. Et c'est qu'il en a bien besoin, ce séculaire symbole du « monde libre ». Car l'aimable plaisanterie de l'éternel conflit entre le bien et le mal n'est qu'une affaire de tape à l'œil, de racolage, et d'art de la communication. Qu'importe le contenu et la qualité des rayons pourvu que la vitrine soit nickel, la façade ravalée, et l'idéologie V.R.P. conforme aux canons édictés par la pub.

Le commerce des effigies de ladite statue prolifère donc actuellement outre-Atlantique, en cette multitude de petites choses laides et stupides : depuis la visière en plastique du beauf classique jusqu'au lampes de chevet, aux pots de fleurs en plastique, aux petites cuillères et aux colifichets de bagnoles. Sur les cartes postales, Mae West, la toute aussi légendaire pin up, dont la photo alimentait les fantasmes solitaires du « brave p'tit » soldat « ricain » en campagne, figure la statue symbolique. Quant aux New-yorkaises, elles peuvent offrir (moyennant quand même 125 dollars) à leurs amants un pull-over avec l'effigie de « demoiselle » Liberté. Voilà donc pour la façade.

Où les choses risquent de se gêner, c'est lorsque les amants ôteront le pull en question pour se prodiguer caresses et câlins. Car statue ou pas, il est parfois risqué, au pays de la liberté, de s'aimer en toute liberté. Tout récemment, la Cour suprême des Etats-Unis vient en effet de décider que la « sodomy law », en vigueur en Géorgie et dans un tiers des Etats américains, n'était pas anticonstitutionnelle. En interdisant, sous peines d'amendes et d'emprisonnement, la sodomie et la fellation, cette loi entend régler les comportements sexuels et les rapports amoureux pour la plus grande satisfaction des ligues puritaines qui ne tolèrent le rapport sexuel que strictement procréatif.

Et ce n'est là qu'un des aspects de la vague déferlante de puritanisme qui sévit actuellement outre-Atlantique. Il y a quelques mois déjà, des ligues de vertu se sont déchaînées contre le rock, mettant à l'index toute référence au sexe, à la violence, à la mort, estampillant les disques « malsains », censurant les pochettes, vitupérant contre les musiciens. Ajoutons à cela les campagnes anti-homosexuelles sous prétexte de S.I.D.A., la prière obligatoire à l'école, le salut au drapeau, jusqu'à l'enseignement de la Bible sur le même plan que les théories de Darwin... La liberté de l'Amérique n'est certes pas celle des consciences, mais bien celle d'une poignée de gouvernants à dominer le monde ou du moins la moitié : de l'Amérique latine à l'Europe occidentale.

F°P.2520

communiqués

LILLE
La librairie de l'Idée libre, 38, rue Jules-Guesde (M° Wazemmes), sera ouverte en juillet et août tous les dimanches de 10 h 30 à 13 h. Tél. : 20.57.37.06.
« La Voix sans maître », quant à elle, assurera ses émissions en juillet tous les vendredis, de 21 h à 23 h, sur Radio-Campus (99.6 MHz). Tél. : 20.91.24.00.
D'autre part, vous pouvez toujours soutenir Jean-Pierre Pagie, sympathisant du groupe de Lens, déserteur au service national, en écrivant à l'adresse suivante : F.A., B.P. 4, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex ou en passant signer la pétition à la librairie de l'Idée libre.
Enfin, la Fédération anarchiste sera présente à la braderie de Lille samedi 6 et dimanche 7 septembre, de 12 h à 3 h du matin. Rendez-vous à l'angle du boulevard de la Liberté et de la place J.-B. Lebas.

GARD
Le groupe du Gard informe qu'une table de presse sera présentée au cours des permanences qui auront lieu tous les dimanches matin de 10 h à 12 h au local situé 16, rue des Orangers, Nîmes. Les permanences continueront pendant l'été. Venez nombreux.

CRÉTEIL
Le groupe de Créteil assurera une permanence tous les dimanches, de 9 h 30 à 11 h 30, sur le marché de l'église de Créteil.

DOCUMENTATION
Yves (gr. Florès-Magon) recherche tout document sur l'histoire du mouvement étudiant anarchiste en France, des origines à nos jours. Plus particulièrement sur le groupe des E.S.R.I. (1891-1903). Articles, brochures, témoignages, etc., tout l'intéresse.
Les documents prêtés seront immédiatement rendus après photocopie. En cas de don, ils seront déposés ensuite au Centre d'archives de la Fédération anarchiste.

Amis lecteurs

CETTE année, nous arrêterons la parution du *Monde libertaire hebdo* avec ce numéro « Spécial Été » de seize pages, vendu en kiosque au prix de 10 F. Ce numéro restera en vente pendant les mois de juillet et août, jusqu'au 11 septembre, date à laquelle nous reprendrons notre parution hebdomadaire.

Notre activité ne s'en arrête pas pour autant. Pendant les mois de juillet et août, la librairie du Monde libertaire restera ouverte aux heures habituelles, de 10 h à 19 h 30, du mardi au samedi (fermeture le lundi).

Comme vous avez pu le constater, le nouveau catalogue des livres disponibles à la librairie est paru dans quatre numéros précédents de notre journal. Ce catalogue vous permettra de passer vos commandes qui seront satisfaites le jour même (sauf rupture de stock), pendant tout l'été.
Salutations anarchistes et estivales

Les administrateurs

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :
le samedi de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M° République)
Tél. : (16) 1.48.05.34.08.

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration

145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli. fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France)

Nom : Prénom :

N° : Rue :

Code postal : Ville :

A partir du n° (inclus) Pays :

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien
 Chèque postal Chèque bancaire Mandat lettre Règlement
(la joindre au bulletin)

Préciser tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste

liste des groupes f.a.

PROVINCE

GROUPE

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente : Angoulême — Charente maritime : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Hérault : Béziers — Ille-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille, Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Fiers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

LIAISONS

Alpes-Maritimes : Nice — Ardèche : Tournon — Ardennes : Charleville-Mézières — Aveyron : Sainte-Affrique, Millau — Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence — Charente-Maritime : Saintes — Cher : Vierzon — Corse : Ajaccio, Bastia — Côtes-du-Nord : Saint-Brieuc — Doubs : Haut-Doubs — Eure : Routot — Finistère : Quimper — Gironde : Saint-Médard-en-Jalles — Hérault : Montpellier — Ille-et-Vilaine : Saint-Malo — Isère : Bourgoin-Jallieu — Jura : Roche-lez-Beaupré — Loiret : Montargis — Loir-et-Cher : Blois — Haute-Loire : Est Haute-Loire — Mayenne : Laval — Morbihan : liaison du Morbihan — Nord : Douai — Oise : Noyon — Bas-Rhin : liaison du Bas-Rhin — Tarn : Albi — Var : Hyères, La Seyne-sur-Mer — Vendée : La Roche-sur-Yon — Haute-Vienne : Nord Haute-Vienne — Vosges : liaison des Vosges.

RÉGION PARISIENNE

GROUPE

Paris : quinze groupes répartis dans les arrondissements suivants : 1^{er}, 5^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 18^e, 19^e, 20^e.
Banlieue : Seine-et-Marne : Coulommiers, Chelles/Gagny/Neuilly-sur-Marne — Yvelines : Conflans-Sainte-Honorine, Rambouillet, Versailles — Essonne : Vallée de Chevreuse — Hauts-de-Seine : La Défense/Courbevoie/Nanterre/Puteaux, Villeneuve-la-Garenne/Saint-Ouen, Fresnes/Antony — Seine-Saint-Denis : Bobigny/Pantin/Aubervilliers, Drancy, Montreuil/Rosny-sous-Bois, Sevran/Bondy — Val-de-Marne : Villejuif/Vitry, Créteil — Val-d'Oise : Argenteuil/Colombes.

LIAISONS

Banlieue : Seine-et-Marne : Melun — Val-d'Oise : Sarcelles.

LIAISONS PROFESSIONNELLES

O.R.T.F., R.A.T.P., S.N.C.F., Route, Travailleurs de l'éducation, Banques.

liste des permanences des groupes f.a.

RÉGION PARISIENNE

PARIS

Groupe « Louis-Bertho-Lepetit », Paris 1^{er} : permanence au Cercle Garcia-Lorca, 15, rue Gracieuse, 75005 Paris, chaque 1^{er} lundi du mois.
Groupe « Florès-Magon », Paris 12^e : permanences les vendredis, de 18 h à 19 h, au métro Daumesnil (sortie Claude-Deccaen).
Groupe « Varlin », Paris 15^e : permanences le vendredi, de 19 h à 20 h au métro Saint-Michel, et le mercredi, de 17 h 30 à 18 h 30 au métro Convention.
Groupe « Louise-Michel », Paris 18^e : permanence le samedi, de 16 h à 18 h, au 10, rue Robert-Planquette, 75018 Paris.
Groupe « Voiline », Paris 20^e : permanences les jeudis à 20 h 30, au 26, rue Piat, 75020 Paris.

• LIAISONS

Banlieue : Seine-et-Marne : Melun — Val-d'Oise : Sarcelles.

LIAISONS PROFESSIONNELLES

O.R.T.F., R.A.T.P., S.N.C.F., Route, Travailleurs de l'éducation, Banques.

• GROUPE

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente : Angoulême — Charente maritime : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Hérault : Béziers — Ille-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille, Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Fiers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

• GROUPE

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente : Angoulême — Charente maritime : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Hérault : Béziers — Ille-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille, Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Fiers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

• GROUPE

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente : Angoulême — Charente maritime : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Hérault : Béziers — Ille-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille, Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Fiers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

• GROUPE

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente : Angoulême — Charente maritime : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Hérault : Béziers — Ille-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille, Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Fiers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

• GROUPE

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente : Angoulême — Charente maritime : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Hérault : Béziers — Ille-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille, Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Fiers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

• GROUPE

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente : Angoulême — Charente maritime : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Hérault : Béziers — Ille-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille, Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Fiers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

• GROUPE

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente : Angoulême — Charente maritime : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Hérault : Béziers — Ille-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille, Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Fiers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

• GROUPE

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente : Angoulême — Charente maritime : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Hérault : Béziers — Ille-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille, Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Fiers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

• GROUPE

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente : Angoulême — Charente maritime : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Hérault : Béziers — Ille-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille, Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Fiers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

• GROUPE

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente : Angoulême — Charente maritime : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Hérault : Béziers — Ille-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille, Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Fiers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

• GROUPE

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente : Angoulême — Charente maritime : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Hérault : Béziers — Ille-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille, Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Fiers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

• GROUPE

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente : Angoulême — Charente maritime : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Hérault : Béziers — Ille-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille, Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Fiers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

• GROUPE

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente : Angoulême — Charente maritime : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Hérault : Béziers — Ille-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille, Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Fiers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

• GROUPE

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente : Angoulême — Charente maritime : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Hérault : Béziers — Ille-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille, Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Fiers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

• GROUPE

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente : Angoulême — Charente maritime : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Hérault : Béziers — Ille-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille, Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Fiers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

liste des permanences des groupes f.a.

PROVINCE

AISNE

Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : 16.23.80.17.09.

ARDECHE

Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

BOUCHES-DU-RHONE

Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (métro : Réformés ou Cinq-Avenues).

CHARENTE-MARITIME

Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.

COTES-DU-NORD

Liaison de Saint-Brieuc : permanences tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».

DOUBS

Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les mercredis de 17 h à 18 h à son local : 77, rue Battant, Besançon.

FINISTERE

Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 10 h 30 à 12 h au marché de Saint-Martin.

GARD

Groupe du Gard : permanence au local situé 16, rue des Orangers, Nîmes, tous les dimanches de 10 h à 12 h.

HAUTE-GARONNE

Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanence dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h, et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.

GIRONDE

Groupe « Buenaventura-Durruti » de Bordeaux : permanence du groupe chaque mardi, de 19 h à 20 h 30, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

HERAULT

Groupe de Béziers : permanence le vendredi de 15 h à 18 h sur les Allées, au cours de la tenue de la table de presse.

ILLE-ET-VILAINE

Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillette.

INDRE-ET-LOIRE

Groupe « Maurice-Vacolle » de Tours : permanence le mercredi (sauf pendant les vacances scolaires), de 10 h à 16 h, dans le hall d'accueil de la faculté des Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

LOIRE

Groupe « Nestor-Makhno » de Saint-Etienne : permanence le premier jeudi de chaque mois à partir de 19 h 30, salle 15 bis C.N.T./A.I.T.-L.P., Bourse du Travail, Cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.

LOIR-ET-CHER

Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-la-Fontaine, appt. 57, Blois (tél. : 16.54.74.26.02).

LOIRE-ATLANTIQUE

Groupe de Nantes : permanences les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, de 18 h à 20 h, au 3, rue de l'Amiral-Duchaffault, Nantes.

MAINE-ET-LOIRE

Groupe d'Angers : permanences les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois, de 18 h à 19 h, au M.A.M.A., 8, rue de Buffon, Angers (à côté du Palais des Congrès).

MANCHE

Groupe de Cherbourg : permanences tous les lundis de 18 h à 19 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.

NORD

Groupe de Lille : permanences tous les dimanches, de 10 h 30 à 13 h, à la librairie de l'Idée libre, 38, rue Jules-Guesdes, 59000 Lille (métro Wazemmes), tél. : 16.20.57.37.06 (adresse du groupe : F.A., B.P. 4, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex)

PYRENEES-ORIENTALES

Groupe « Puig-Antich » de Perpignan : permanences tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de 15 h à 19 h, au 2, rue Théodore-Guiter, 66000 Perpignan.

SEINE-MARITIME

Groupe « Jules-Durand » du Havre : permanence chaque dimanche matin pendant la vente à la criée sur le marché d'Harfleur.

VAR

Groupe de Rouen : permanences tous les samedis, de 15 h à 17 h, au 24, rue de Crosnes, à Rouen.

VAR

Groupe « Région toulonnaise » : permanence le samedi, de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'études et de culture libertaire, cercle Jean-Rostand, rue Montébello, Toulon.

<

Le monde du travail doit rassembler ses forces

L'AUTOMNE sera-t-il chaud ? Dans le domaine social — comme dans bien d'autres d'ailleurs —, les augures se plantent régulièrement. Les grands événements surviennent presque toujours quand on les attend le moins. Et la plupart du temps c'est un incident, considéré au départ comme mineur, qui enclenche le processus...

Les prolétaires de notre beau pays ne manquent pourtant pas d'excellentes raisons pour laisser exploser leur colère. Les salaires sont bloqués depuis le premier plan de rigueur de Mauroy en 1982, renforcé par celui de 1983, avec la suppression de l'indexation décrétée par Delors. En gelant les traitements des fonctionnaires, Chirac continue sur la voie ainsi tracée et donne le « la » aux patrons. Ceux-ci se font toujours un plaisir de marcher au son de cette musique. Les cinquante-quatre accords de branches signés en 1986 prévoient pour l'année des augmentations, en moyenne autour de 2,5%, et parfois en dessous de 2%. Il faudrait faire preuve d'un solide optimisme pour croire que la hausse des prix (en se fiant aux seuls indices officiels...) s'en tiendra respectueusement à ce niveau. Et n'oublions pas qu'il reste cent vingt-neuf « branches conventionnelles » où il n'y a pas eu d'accord...

Généreux, le *Bilan économique et social du Monde* explique que le « salaire moyen par tête stagne pratiquement depuis trois ans : + 0,4% en 1983, + 0,1% en 1984, 0% en 1985 et encore en 1986 selon les prévisions officielles ». Ce qui signifie, pour parler en langage non codé, que la grande majorité des salariés verra son pouvoir d'achat sérieusement écorné pour la quatrième année consécutive.

Cette situation amène la même publication à constater benoîtement : « Part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises : 57,4% en 1980, 55,6% prévus pour 1985. Cette réduction s'accompagne d'un mouvement inverse des profits qui, eux, augmentent. »

Joyeux Noël...

L'emploi demeure l'ardente préoccupation de tous nos gouvernants, de gauche comme de droite. Ils n'en dorment pas la nuit, ces braves gens. Chirac, la main sur le cœur et des tremolos dans la glotte, jure ses grands dieux qu'il ne pense qu'aux chômeurs victimes, dit-il, de la plus insupportable des inégalités sociales. En vertu de quoi le même Chirac, aidé du jeune Madelin, coupe brutalement les vivres à la Normé (sept mille salariés, plus les sous-traitants) et donne le signal des dégraissages dans la fonction publique et les entreprises étatiques. Les économies prévues dans le programme budgétaire de 1987 impliquent la suppression de 25 000 emplois de fonctionnaires, ce qui sera autant de postes en moins à offrir aux jeunes qui se bousculent aux portillons de l'A.N.P.E. Les Houillères annoncent un nouveau plan de réduction des effectifs avec 5 000 ou 6 000 licenciements, Renault licencie 853 salariés, R.V.I. (Renault Véhicules Industriels) supprime 2 624 postes... Le plan Grandios préconise pour la sidérurgie une nouvelle saignée de 8 000 à 10 000 emplois avec, notamment, la fermeture rapide de la filière fonte à Longwy (1 500 personnes). La direction de la S.N.C.F., elle, veut réduire les effectifs d'au moins huit mille agents d'ici la fin de l'année. Soyez assurés que, dans un bel esprit d'émulation, le sec-

teur privé ne demeurera pas en reste et, déjà, Citroën a décelé l'existence d'un « sureffectif » de mille trois cent cinquante ouvriers. Ajoutez à tout cela les conséquences de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement et vous aurez compris qu'on nous prépare un joyeux Noël — avec quelques dizaines (ou centaines) de milliers de chômeurs de plus.

Les investisseurs gloutons

Cette offensive contre le Travail a, tout naturellement, comme contre-partie, les multiples faveurs dispensées au Capital. Celui-ci se voit ouvrir de nouveaux champs d'activité avec les privatisations tous azimuts. Ce n'est pas parce que le pouvoir brandit bien haut la bannière du « libéralisme » qu'il faut attribuer ces privatisations à des motifs idéologiques. L'idéolo-

giques agglomérations et certaines filiales de la S.N.C.F. Il est même question de transférer au privé une partie des fabrications de l'armement terrestre, ce qui provoque des remous dans le personnel des arsenaux et des manufactures. C'est un secteur qui ne connaît pas de crise et où les bénéfices sont garantis par une clientèle sérieuse. Enfin le système carcéral lui-même n'hésiterait pas à ouvrir ses grilles aux investisseurs gloutons...

Les chouchoux de Madelin

Si le secteur public fait saliver tous ces braves gens, l'activité industrielle classique et les services offrent encore quelques possibilités. A ce propos, Madelin a été formel : les petits et moyens patrons seront chouchoutés. Le gouvernement veut que croissent et se multiplient des P.M.I. et les

décidé par Pierre Mauroy au printemps 82, la politique de désindexation partielle conduite de main de maître (sic) par Jacques Delors, ont eu des résultats d'autant plus spectaculaires que les Français, hantés par la menace du chômage, se sont bien gardés de revendiquer.

Le chantage à l'emploi a permis parfois aux employeurs de revenir sur des avantages acquis tels que la prime de vacances ou le treizième mois sans provoquer de violentes réactions, ce qui aurait été inconcevable il y a dix ans.

La précarité de l'emploi qui avait touché d'abord le secteur privé avec les intérimaires, les contrats à durée déterminée, s'est étendue comme une gangrène au secteur public avec la multiplication des salariés « hors statut », vacataires, auxiliaires, contractuels, licenciables à tout moment.

Cette précarité va encore s'aggraver dans les P.M.I. et les

tionnaires et dans les services publics, elles provoquent des polémiques chez Renault à l'annonce des licenciements, elle engendrent des mots d'ordre contradictoires chez les travailleurs de l'Etat victimes des décrets Giraud.

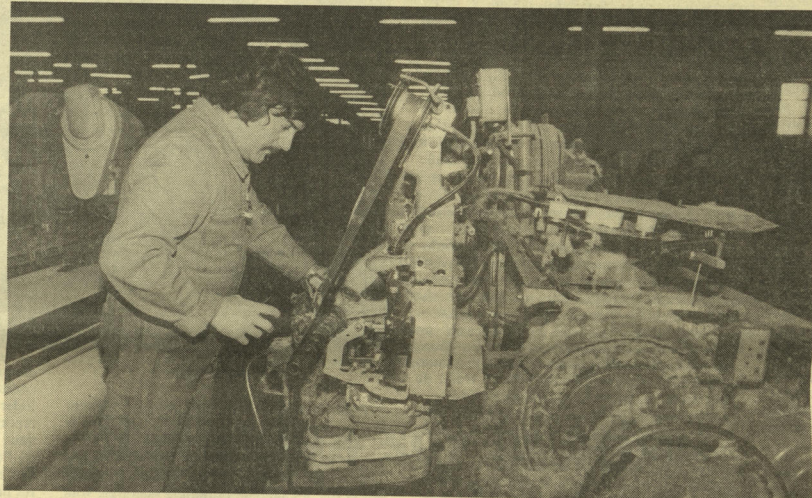
Dans les chantiers navals, l'annonce du dépôt de bilan a provoqué de vives réactions comme il s'en était déjà produit dans la sidérurgie. C'est quand ils sont directement et durement touchés que les travailleurs réagissent avec violence. Mais ce sont des actions isolées, sans espoir qui n'ont jamais empêché le pouvoir et le patronat de conduire à terme leurs projets.

Seuls, les travailleurs de la Normé ne pourront empêcher la fermeture des chantiers, pas plus que les sidérurgistes n'ont pu empêcher et n'empêcheront le démantèlement des aciéries. Seuls, les fonctionnaires ne feront pas reculer le gouvernement à propos des économies budgétaires, du gel des rémunérations, des suppressions de postes. Seuls, les cheminots, les postiers, les travailleurs de l'E.D.F.-G.D.F. ne pourront s'opposer aux compressions d'effectifs, aux atteintes aux statuts et aux avantages acquis. Isolés dans leurs entreprises, les travailleurs du privé devront subir l'amputation de leur pouvoir d'achat, l'instauration du salaire individualisé selon le « mérite », les méfaits de la « flexibilité ».

Jamais, en vérité, le sort de telle catégorie de travailleurs, dans le secteur public comme dans le privé, n'a été aussi étroitement lié à celui de toutes les autres, pour l'emploi, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, le respect de la dignité de l'individu.

Nous nous trouvons, certes, dans une situation que nous n'avons jamais connue pendant les décennies précédentes. Avec la disparition définitive de larges secteurs industriels il manquera à l'appel ces gros « bataillons » prolétaires, démantelés ou amenuisés, qui constituèrent le fer de lance de bien des luttes : les mineurs, les sidérurgistes, les métallistes... Mais pour s'en sortir, le monde du travail n'a pas d'autres voies que le rassemblement de toutes ses forces. Pour réaliser cette unité, il ne faudra pas compter sur les état-majors syndicaux dont on ne connaît que trop bien le passé et qui sont uniquement préoccupés par les intérêts de boutiques ou ceux des politiciens auxquels ils sont liés. Nous devons secourir fortement le cocotier bureaucratique, comme cela s'est produit quelquefois dans l'histoire sociale, si nous voulons, pour le moins, améliorer le rapport des forces et tenir en respect l'Etat et le Capital.

SÉBASTIEN BASSON



gie, en la matière, n'est jamais autre chose qu'un rideau de fumée dissimulant des réalités concrètes. D'ailleurs les observateurs s'accordent pour remarquer que le tournant de la privatisation avait déjà été pris par les socialistes et notamment par Delors qui, en 1983, avait créé des titres pour attirer des capitaux dans le secteur public. Dès 1982, des entreprises nationalisées avaient cédé des activités au secteur privé.

La vérité toute simple est qu'il existe des capitaux ne demandant qu'à se placer. Le marché financier international n'est pas infiniment expansible. Il faut donc chercher dans l'Hexagone. Or une partie des productions industrielles, des fabrications des produits de consommation ont émigré dans les pays à faibles coûts salariaux et sociaux. Le secteur public suscite donc bien des convoitises.

A côté des grandes entreprises nationalisées réservées aux très gros capitaux, il existe une multitude de domaines qui, lambeau par lambeau, pourront être concédés à cette bonne et belle « initiative privée ». Des secteurs juteux bien sûr, qui ont fait leurs preuves, et d'autant plus intéressants qu'on se sera, auparavant, attaqué aux statuts des personnels, que les salaires auront été rognés et les effectifs comprimés. L'éventail est large, des Télécoms qu'on souhaite « soumettre à la concurrence » pour les transmissions interentreprises et internationales, à l'hébergement, à la restauration et au gardiennage de l'A.F.P.A., en passant par les cantines scolaires, la distribution de l'eau dans

P.M.E. Car c'est un placement très rentable les P.M.I.-P.M.E., plus que les grandes boîtes, souvent, avec la tranquillité sociale assurée... Madelin l'a annoncé : plus un sous pour les Chantiers navals, mais sur les sites on fera pousser des petites entreprises.

On a déjà vu ça ailleurs, dans les régions industrielles ravagées par les restructurations. Quelques entrepreneurs viennent planter leurs baraquements sur les friches des grandes entreprises disparues, avec l'aide de l'Etat et des collectivités locales... et créent un emploi pour dix supprimés, dans le meilleur des cas.

Le chantage

La chute continue du pouvoir d'achat, les fermetures d'entreprises, les licenciements annoncés, les compressions de personnels qui aggravent les conditions de travail, les menaces contre les statuts des personnels dans les secteurs promis à la privatisation feront-ils monter la température de ce degré supplémentaire qui, soudain, provoquerait l'ébullition de la marmite ?

Depuis le début de la crise, les « spécialistes » se sont souvent préoccupés de l'évolution du chômage et des « seuils » dont le franchissement provoquerait une explosion. Les « seuils » ont été franchis sans que rien ne se produise. L'existence de millions de chômeurs pèse comme une chape de plomb sur le monde du travail. Et Alain Verhovens constate (pour s'en réjouir ?) dans le *Bulletin économique et social du Monde* : « Le blocage des salaires

P.M.E. où les patrons rencontrent le moins de résistance et où, avec la disparition des dernières entraves, planera toujours plus la menace des ajustements d'effectifs en fonction des carnets de commandes.

La division

Cette situation accentue la fragmentation du monde du travail, ce qui ne favorise pas la cohésion nécessaire à la défense des intérêts de classe. A quoi il faut ajouter les méfaits du corporatisme qui existe tout naturellement mais que le syndicalisme réformiste a profondément enraciné. Les divisions syndicales n'arrangent rien. Elles empêchent une véritable coordination des actions chez les fonc-

La solution

TOUS les observateurs s'accordent à penser que, pour ce qui est du chômage, nous ne sommes pas, de sitôt, sortis de l'auberge. Il se tiendra longtemps, très longtemps, à un niveau très élevé dans tous les pays de l'O.C.D.E. M. Seguin, qui est certainement plus futé qu'une chèvre, l'admet aisément et cela ne tarit pas son bel optimisme.

Mais il a trouvé une solution. « Les Américains, a-t-il déclaré, nous montrent qu'il ne faut plus raisonner en termes de chômage et d'emploi, mais en termes d'activité et d'inactivité ». Il suffit d'y penser. Il n'y a donc plus de chômeurs, mais seulement des inactifs.

M. Seguin a présenté sa théorie sur T.F.1 après avoir expliqué aux retraités que si le gouvernement a supprimé l'augmentation de 1,1% des pensions en juillet, c'est parce qu'il a à cœur d'augmenter leur pouvoir d'achat. Conclusion : à vouloir trop faire le malin, on devient parfois complètement con !

S.B.

Norméd Quel avenir pour Dunkerque

Le mercredi 25 juin, monsieur Jacques Dollois, P.-D.G des chantiers Norméd, procédait à la déclaration de cessation de paiement auprès du Tribunal de commerce de Paris : 6 800 salariés sont directement concernés par cette mesure. Avec les sous-traitants directs, les commerces locaux, le financement des collectivités locales et celui des services publics (enseignement, transports...), on mesure l'étendue des dégâts ; la région de Dunkerque représentée dans ce bilan plus de 1 600 salariés des chantiers de France Nord-Méditerranée, plus les 270 qui sont déjà en Congés Formation Conversion, pratiquement autant de salariés directs répartis dans plus de 70 entreprises.

Avec ses 15 600 demandeurs d'emplois inscrits à l'A.N.P.E., le Dunkerquois dépasse déjà de plus de 40% la moyenne nationale.

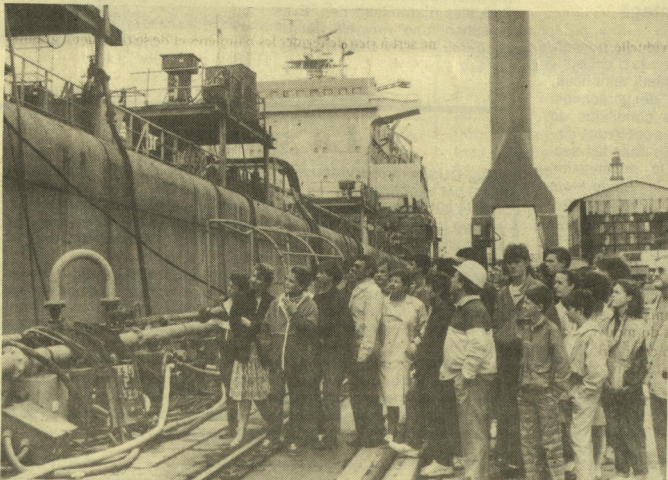
Pour achever de présenter la région, on peut dire que pour une population de plus de 170 000 personnes (agglomération dunkerquoise), on compte plus de 90 000 salariés dont plus de la moitié peut être comptée dans les catégories employés, cadres, agents de maîtrise, ingénieurs, techniciens, et ce pour près de 550 entreprises. Les salariés des chantiers de France à Dunkerque se défendent dans le cadre d'une intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T.-F.O.-C.G.C., qui s'est formée fin 82 sous leur pression à la suite d'une action qui avait été menée par la C.G.T. et qui avait été suivie par près de 500 personnes, ce qui correspond à son audience dans cette entreprise, soit 30% environ.

Depuis plus de trois ans, l'action des travailleurs s'est concrétisée par, outre les arrêts de travail dans l'entreprise, les manifestations à Lille, Paris et Dunkerque.

Le 24 juin, jour du C.C.E. où fut annoncée la mise en cessation de paiement, les travailleurs avaient organisé une journée porte ouverte durant laquelle ils firent visiter leurs installations à plus de 2 000 personnes. De ce jour à la fermeture des chantiers pour les congés annuels, le samedi 28 juin, chaque jour à vu sa manifestation ; depuis, le chantier est sous la surveillance des travailleurs. La fin des congés est en principe prévue pour le 29 juillet. D'ici là, il est très probable que l'on entende de nouveau parler des travailleurs des chantiers qui ne sont pas prêts d'accepter la casse de leur outil de travail.

La réparation navale

Depuis les 120 licenciements à Flandres Industrie et l'absorption des entreprises Ziegler par le groupe A.F.O. en 78, on a vu ces entreprises abandonner la construction des petites unités navales tels les remorqueurs, les chalutiers..., et quand, en 81, le groupe Belliard a racheté Flandres Industrie, il a pu abandonner tout un parc de machines-outils à commande numérique pour cause de sous-emploi. Allez vous étonner dans ces conditions qu'en 83 ce groupe (Belliard) dépose son bilan, ce qui entraîne 230 nouveaux licenciements. Le groupe Atelier français de l'Ouest récupéra ces installations avec une prime de plus de dix milliards de francs et s'empressa d'abandonner ses petites productions : chaudières, vedettes... Il y eut encore, en 84, plus de 200 licenciements dans la réparation navale, assor-



tie d'une aide de l'Etat de plus de 200 millions de francs (il faut bien que quelqu'un les paie, ces licenciements !...).

Ainsi, en cinq ans, on peut estimer à 1 500 le nombre de suppressions d'emplois dans la construction navale, et durant ce même laps de temps, près de 500 dans la réparation navale. Ces opérations ne se firent pas sans réactions et, en dehors des actions dans les boîtes, on peut citer à titre d'exemple l'occupation de l'A.N.P.E. par les travailleurs des Ateliers de réparation navale de l'Ouest.

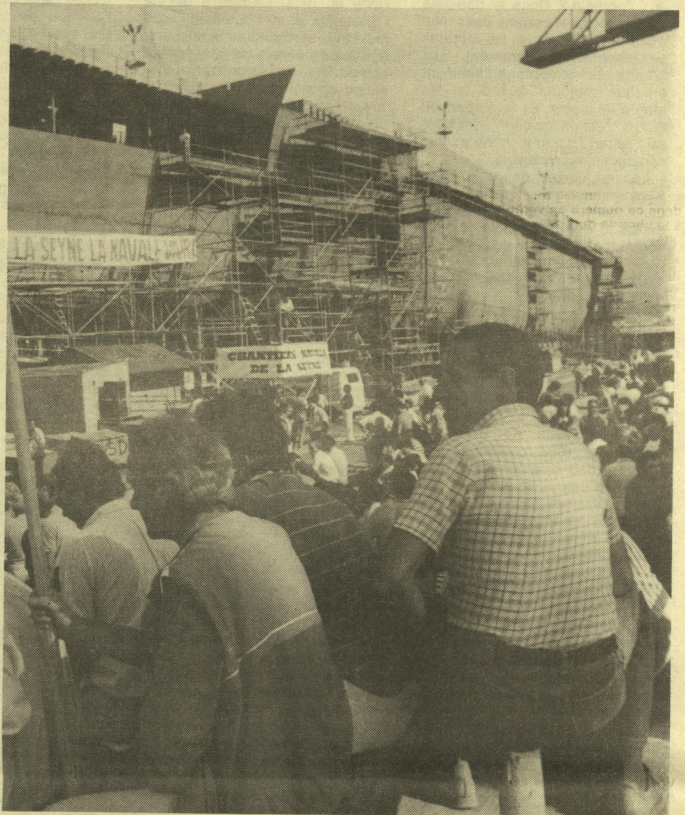
La chimie

En cinq ans, il y eut près de 300 suppressions d'emplois à la raffinerie B.P. En fait, seule la chaîne huile fonctionne encore, et il y a longtemps qu'on n'y raffine plus de pétrole. Si la valeur ajoutée de ces productions rend ces installations intéressantes pour ses patrons, cette boutique n'en est pas moins constamment menacée. En sus des nombreuses actions dans l'entreprise qui ont peu d'impact dans la population de la région, il est intéressant de signaler le passage, fin septembre de l'année dernière, de fédéraux de la Fédération Chimie C.G.T., dans le cadre d'une tournée nationale mettant en garde contre les risques d'abandon de la loi de 1928 (libération des prix des carburants) ; or un des volets de cette réglementation précise que les transports maritimes de produits pétroliers destinés au marché français doivent se faire pour au moins deux tiers sous pavillon national, la dernière trouvaille en date consistant à créer un pavillon de complaisance made in France (aux Kerguelen). Les marins qui avaient pu imposer à leur employeur un minimum d'obligations risquent par là de perdre ces garanties : des luttes en perspective !

Autre point abordé dans ce cycle de conférences : certaines multinationales ayant investi dans des raffineries et des installations pétrochimiques au Moyen Orient envisagent de rentabiliser leurs investissements en concentrant et en réduisant leur capacité de production sur trois ou quatre sites du littoral européen. Dunkerque ne faisant pas partie des élus, on s' imagine l'effet, vu que près de 30% du trafic du port vient des produits pétroliers liquides.

Récemment, les menaces que fait peser cette stratégie sur la raffinerie des Flandres C.F.R. (Total) semblent s'être précisées.

Une autre entreprise chimique de la région, Lesieur, qui exploite sur le Dunkerquois une des plus grandes huileries d'Europe, subit des pressions de la C.E.E. Les travailleurs du vapocraqueur de C.D.F. Chimie (Copenor) ne savent toujours pas à l'heure où sont écrites ces lignes s'ils échapperont au sort de leurs camarades de Creusot-Loire. En effet, l'Etat (il s'agit d'une entreprise nationalisée) ayant bien précisé par la bouche de monsieur Madelin qu'il ne verserait pas un centime, la seule solution dans l'immédiat pour éviter le dépôt de bilan consisterait avant le 30 juin en un abandon de créance de la société-mère Charbonnages de France.. Il ne s'agit évidemment que d'un jeu d'écriture comptable qui permettrait de tenir encore quelque temps. C.D.F. Chimie, c'est plus de 16 000 emplois directs sur près de 47 établissements, et le propriétaire n'est pas fou au point de dévoiler ses intentions avant que le dossier du moment ne soit clos.



La sidérurgie

Pour l'heure, à Usinor, des menaces planent sur les hauts-fourneaux 1 et 2, alors que le H.F.2 vient juste d'être informatisé, que le rapport Gandois propose de nouvelles coupes claires dans les productions et dans les effectifs et que les aides de l'Etat à la sidérurgie vont à la reconversion lorraine et donc au « nouveau monde des schtroumpfs ». A Usinor-Dunkerque, il y a en permanence 3 000 salariés d'entreprises extérieures travaillant pour 74 entreprises distinctes. C'est là qu'on voit se dessiner le monde du travail de demain : des intérimaires depuis plus de trois ans sur le même poste de travail et qui, du jour au lendemain, risquent de se retrouver à la rue, des postes de travail de 16-20 heures par jour.

L'affaire Creusot-Loire a marqué la région avec la C.F.E.M. qui n'est toujours pas reprise et qui fut occupée en 83. Delâtre Levillier qui lui tourne encore, bien que sous syndic, et surtout la C.F.A.S., usine des dunes, qui, en cinq ans, a perdu 500 emplois et qui sur ses 2 300 salariés a 150 personnes indisponibles en C.F.C. où des luttes ont lieu pour ne pas laisser entrer le travail en sous-traitance.

Le port

C'est près de 5 600 emplois directs, plus de 30 millions de tonnes de trafic, près d'un million de passagers en transit (chiffres annuels). C'est aussi un nouvel avant-port ouest pouvant accueillir des navires de 300 000 tonnes, un quai à pondéreux manifestement sous-employé, un canal à grand gabarit pouvant tenir des barges de près de 3 000 tonnes, mais qui n'est pas relié au réseau fluvial après Valenciennes. De fait, depuis 79, la région Nord-Pas de Calais est le premier client français du port d'Anvers, et c'est près de 30 millions de tonnes de marchandises qui sont détournées chaque année par les ports du Bénélux. En 82, 7 000 portuaires étaient montés à Paris pour manifester leur colère devant cet état de fait. Le 27 mai, la Chambre de Commerce de Lille organisait une journée d'information sur le port d'Anvers ; 700 portuaires venus du littoral Nord ont délogé les 400 patrons venus assister à cette journée.

Le secteur social

Dernièrement, les salariés du commerce se sont évertués à ne pas subir passivement la fer-

meture des entrepôts C.O.C.P. Aujourd'hui, comble de l'ironie ! c'est une boutique sensée aider à la création d'entreprise, Creanord qui reprend ces locaux. Le commerce, notamment dans les grandes surfaces, est l'un des secteurs où l'on exploite le plus honteusement les femmes en leur proposant des mi-temps à 10 heures par semaine pour des salaires de l'ordre de 800 francs par mois. Dans un grand magasin, sur 130 caissières, seules 7 sont à plein-temps.

Dans le secteur hospitalier, on a déjà fermé deux maternités et celle des Bazenne à Saint-Pol-sur-Mer est remise en cause. Le S.M.U.R. subit des attaques régulières et l'hôpital est menacé dans certains de ses secteurs. L'école d'infirmières ne pourra, en cette fin d'année scolaire, que caser quelques-unes de ses élèves sur la région, et la formation au B.T.S. de construction navale du lycée de Coudekerque-Branche est directement liée au sort de la Norméd.

Face à ce qu'il faut bien considérer comme une entreprise de désertification du Dunkerquois dans le cadre de la réorganisation européenne des productions, l'action reste possible, bien que le taux de syndicalisation dans la région soit relativement bas ; moins de 10% des salariés sont syndiqués. Le Dunkerquois est l'une des rares régions à avoir pu résister à la modification des dates de versement des allocations familiales et, en ce moment, on voit beaucoup de luttes sortir des entreprises. Outre la Norméd, l'action de communaux de Gravelines vers les T.U.C. de sa municipalité, celle des Dunes et de Copenor place Jean-Bart, par exemple.

Depuis, la région se trouve à la croisée des chemins, étant devenue un laboratoire du libéralisme économique et si — comme à Halluin aux établissements Cappelle-Frères et dans d'autres entreprises — les travailleurs ont su repousser les revendications de leurs patrons, on a aussi vu des centrales syndicales signer des accords de salaires liant les augmentations générales aux résultats de l'entreprise, sans parler de toute la panoplie d'accords de flexibilité. Ainsi, malgré les offensives du consensus, du fatalisme, de l'atomisation des populations salariées, la confiance des patrons de la région n'est pas si grande puisqu'il leur a fallu, pour la Norméd, inventer un éventuel reprenneur qui risque bien de jouer les arlésiennes jusqu'à la rentrée des congés.

* MICHEL
(Gr. de Dunkerque)

en bref...en bref...

• Le n°1 de « Réflexes » (Réseau d'études, de formation et de liaison contre l'extrême droite et la xénophobie) vient d'arriver. On trouve au sommaire : mesures sécuritaires, réfugiés italiens et basques, luttes des foyers, université antiraciste... Vous pouvez trouver ce numéro à la librairie du Monde libertaire.

• Le n°58 de « Courant alternatif » vient de paraître. Occitanie, insécurité, les motards en colère, l'après-Tchernobyl, le refus d'inspection, Gadeloupe et Kanaky sont les thèmes abordés dans ce numéro en vente à la librairie du M.L.

• L'Union locale de Paris de la C.N.T.F. organise le samedi 19 juillet 1986, au C.U.N. du Larzac (près de Millau), une soirée commémorative sur le cinquantenaire de la révolution espagnole. Au programme : projection du montage audiovisuel « Espagne 36 », débat, feu d'artifice... Pour infos : C.N.T., 39, rue d'Auvergne, 75009 Paris (tél. : 48.78.78.64).

• La Fédération nationale de la Libre Pensée tiendra son congrès annuel à Montpellier du mardi 26 août à dimanche 31 août 1986. Pour infos : Libre Pensée, 10-12, rue des Fossés-St-Jacques, 75005 Paris (tél. : 46.34.21.50).

• Le numéro d'été d'« I.R.L. », n°68-69, vient de paraître. Au sommaire : les libertaires et l'éducation (2^e partie), Jad : l'art contre l'apocalypse nucléaire, la révolution espagnole, municipalisme libertaire ou socialisme anarchiste, Australie : l'anarchisme vit, Chine : la campagne des cent fleurs. Vous pouvez trouver ce numéro à la librairie du Monde libertaire.

Le groupe de Lille de la Fédération anarchiste s'est engagé dans un jumelage avec le syndicat des charpentiers de l'aciérie de León (« en el plantel fundidora »), affilié à la S.C.A.A.S. et à la Centrale sandiniste des travailleurs (1). Les premiers échanges sont nés au mois de novembre 1985, les prises de contact ayant eu lieu à l'été 1985 par la participation au travail du chantier. Nous avons commencé par envoyer des livres, ce qui était motivé par la soif de connaissance des syndicalistes, notamment en matière politique, le Nicaragua manquant d'informations sur le mouvement ouvrier étranger et en particulier européen.

Collectes en tous genres

Désormais, les échanges se sont accélérés avec l'envoi de matériel scolaire pour les ouvriers qui suivent les cours du soir. Puis avec la remise (de la main à la main) d'une radio-cassette. Les livres aussi continuent d'arriver : politiques avec Kropotkine, Durruti, Goldman, etc., et culturels avec des romans, des poésies, des livres de peinture moderne.

Nous montrons aussi l'investissement concret de notre mouvement dans la lutte contre l'exploitation : envoi de journaux de la C.N.T.E. et de la F.A., d'affiches (meeting Nicaragua de la F.A. à Lille et le Monde libertaire), de photos de nos cortèges en manifestation. Nous venons de recevoir les listes de matériel destiné à la création d'une pharmacie

d'entreprise (idée que nous leur avions suggérée) et d'une coopérative d'outils, ainsi que du matériel pour militer. Nous appelons toute personne intéressée par cette collecte à nous faire parvenir soit des outils, soit des fonds pour les achats ou pour les frais postaux, soit des livres en espagnol (F.A., B.P. 4, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex).

L'importance de ces échanges n'échappera aux yeux de personne. En effet, si la nourriture ne manque pas du fait de la structure agricole de l'économie, les produits manufacturés sont difficiles à trouver à cause du manque de devises et de la guerre qui accapare le quart du produit national intérieur brut, soit l'équivalent relatif de toutes les importations de la France ! Tous les compagnons désirent aller travailler un moment sur un chantier nicaraguayen sont conviés à passer à la Fundidora de León au nom du groupe anarchiste de Lille. Nous proposons à ces camarades une recommandation du groupe et un transport direct de colis.

Journées de mai

La correspondance avec le syndicat est aussi l'occasion d'échanges d'informations sur la situation sociale de nos pays. En ce qui concerne le moment présent, les militants de la C.S.T. sont absorbés par les tâches de défense, qui vont de la protection des quartiers de l'incendie à la répartition des armes. Une information nous a beaucoup surpris, elle révèle la complexité de la

situation : l'ensemble des centrales syndicales oppositionnelles, la C.U.S. liée au Parti social-démocrate, la C.T.N. liée au Parti social-chrétien, la C.A.U.S. liée au Parti communiste et F.O. liée au Mouvement d'action populaire marxiste-léniniste ont constitué une manifestation indépendante unie contre le Front sandiniste de libération nationale (F.S.L.N.) le 1^{er}-Mai. De plus, la Confédération internationale des organisations syndicales libres (C.I.O.S.L.) a arrosé les syndicats d'Amérique latine de 443 millions de dollars pour qu'ils se consacrent à la propagande antisandiniste. Le 24 juin 1986, le ministre délégué (ambassadeur) du Nicaragua en France, Granera, nous a dit que cette alliance entre les marxistes et la droite était justifiée par des magouilles politiciennes.

Les organisations opposées au F.S.L.N. se sont engagées dans un processus de déstabilisation soutenu par le coup d'éclat des « démocrates et républicains » américains qui ont voté le 26 juin cent millions de dollars, dont 70% d'aide militaire, aux « contras ».

Compte tenu de la mentalité « latino » des cadres du F.S.L.N., l'arrogance de la Prensa, journal de Reagan au Nicaragua, a fait qu'ils ont craqué : ils l'ont interdite le 26 juin. C'est une erreur profonde de s'attaquer aux journaux de la bourgeoisie. Si la Prensa exprime les intérêts des capitalistes américains et locaux, et ceux du Vatican, il faut s'attaquer aux racines du mal : le F.S.L.N. aurait plutôt dû susciter un mouvement d'expropriations d'ampleur nationale par les travailleurs.

Demain l'autogestion

Les sandinistes revendiquent le droit à l'erreur. Nous, anarchistes, devons nous garder de cautionner leur politique pour l'apprécier à sa juste valeur, c'est pourquoi des liens tissés avec la base du mouvement social est la meilleure forme d'internationalisme dans un pays en révolution, où le terme même d'anarchie est inconnu. Pourtant, Sandino militait dans le syndicat anarcho-syndicaliste des travailleurs du pétrole au Mexique, d'où ses conceptions sur l'auto-organisation, sur l'armement du peuple.

La gestion des entreprises doit-elle échoir aux syndicats ? Le ministre délégué répond que cela dépendra des propositions syndicales. Bref, la collectivisation ne sera pas imposée par le gouvernement comme le veulent les groupes marxistes mais sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. Déjà, dans le secteur public et coopératif, les syndicats ont droit de veto sur chaque décision et contrôlent étroitement, par des réunions fréquentes, l'action des directeurs nommés par l'Etat. Pourtant, si l'esprit libertaire existe, l'idée achevée d'une socialisation autogestionnaire n'a pas encore germé chez les syndicalistes. N'avons-nous rien à apprendre ?

XAVIER MERVILLE
(Gr. de Lille)

(1) Le S.C.A.A.S. est le syndicat du B.T.P. dans lequel se regroupent les affiliés à la C.S.T., et ceux de la C.G.T.I. liée au Parti socialiste.

Réflexion sur la crise du syndicalisme

Le syndicalisme français, mais aussi européen, se trouve aujourd'hui confronté à une profonde crise d'identité et d'orientation. C'est indéniable. Chute vertigineuse des adhérents, mais aussi des militants. Les combats pour les contrôles des sections, des syndicats, n'ont plus cours dans de nombreux endroits et il devient même problématique de trouver des responsables pour assumer des sections d'entreprise, voire même certains syndicats départementaux.

Pour autant, et paradoxalement, on n'assiste pas à une baisse de participation des salariés lors des différentes consultations électorales (comité d'entreprise, Sécurité sociale, prud'hommes, comités paritaires pour la fonction publique), elle aurait même tendance à progresser dans certains secteurs. Paradoxal ? Voire.

Crise du groupe et nouvelle stratification

Ce qui est indéniablement en train de se modifier aujourd'hui, c'est le rapport de l'individu au groupe, de l'individu au collectif. Et le syndicalisme, organisme collectif de masse, se trouve sans doute plus que tout autre confronté à cette mutation en profondeur. Mais ce qui est touché aujourd'hui, c'est l'ensemble des regroupements d'individus, de l'association culturelle au groupe politique, du syndicat au club sportif. Et c'est bien pour cela qu'il ne s'agit pas pour le syndicalisme d'une simple traversée du désert comme il a pu en connaître dans son existence mouvementée.

Nous sommes entrés dans une période où la classe ouvrière traditionnelle s'effondre et va tendre dans les années qui viennent à devenir complètement minoritaire en tant que groupe productif et sociologique. Nous assistons au développement continu d'un secteur tertiaire, au développement d'un important groupe de travailleurs sans droits, sous-qualifiés, sans garanties statutaires, relié à une formidable masse de chômeurs dont rien ne laisse à penser qu'elle diminuera dans les temps futurs.

En parallèle à cette transformation de la stratification sociale, tout à fait originale et nouvelle dans la composition du salariat, on assiste au développement effréné de nouvelles technologies, basées sur la robotique, la bureautique, bref à l'informatisation accélérée du tissu économique et social.

Ajoutons à tout cela, deux éléments capitaux : le développement continu d'une société des loisirs (en relation d'ailleurs

avec l'élément précédent) qui produit un décalage dans le rapport du salarié à son travail, celui-ci n'étant plus considéré que comme un mal nécessaire compensé à 16 h 30, 17 h ou 18 h par les loisirs. Ensuite, la formidable vague de réaction idéologique qui déferle sur toutes les idées novatrices de l'après-68 : retour aux valeurs du libéralisme économique, de l'individualisme, de la valorisation du fric, du confort tape à l'œil, etc.

On assiste donc, lorsque l'on rajoute ces éléments les uns aux autres, dans l'ordre d'importance que l'on voudra, à la création d'une société à plusieurs vitesses, à une modification de la stratification sociale et à la création de nouveaux groupes « socio-professionnels » sur lesquels le syndicalisme traditionnel dérape inlassablement depuis plusieurs années maintenant :

- classe ouvrière traditionnelle parce que en voie de disparition dans les pays industrialisés ;
- chômeurs et sans-droits parce que leur organisation est extrêmement difficile à réaliser et là, encore plus qu'ailleurs, se systématisent la « démerde » individuelle ;
- les salariés du secteur tertiaire dont l'état d'esprit et les aspirations sont bien loins de ce qui a pu animer les fondateurs du syndicalisme ouvrier.

Quelles solutions ?

Bref, comme on le voit, la situation est complexe. Et si nous, militants anarcho-syndicalistes, nous nous battons dans nos syndicats pour retrouver les chemins de l'indépendance syndicale, de la démocratie syndicale, pour avancer des « revendications révolutionnaires » et empêcher l'alignement des centrales sur les positions des partis ou des gouvernements, force est de constater que cela est loin d'être suffisant et que, surtout, on n'explique pas la crise du syndicalisme par la seule dénonciation des « méchants bureaucrates staliniens ou sociaux-démocrates, fossoyeurs du mouvement ouvrier ».

Alors, les solutions ? Bien malin celui qui pourrait avancer aujourd'hui des solutions toutes faites dans ce domaine. Il n'y a que les sectaires ou les imbéciles, ce qui revient globalement au même, pour affirmer qu'ils détiennent la solution du problème en quelques slogans bien pesés, d'autant plus de « classe » qu'ils sont de moins en moins de « masse ». Parlons donc franchement, après tout le débat ne peut être qu'ouvert.

La C.G.T. mène un combat d'arrière-garde, s'arc-boutant désespérément à des secteurs qu'elle influençait traditionnellement et qui, de toute manière, disparaîtront de par l'évolution des choses et la nouvelle division internationale du travail. F.O. conserve ses billes sur son image de père tranquille et indépendant. Cela ne durera qu'un temps car elle est, autant que les autres, incapable de défendre les acquis sociaux (on l'a bien vu avec la suppression de l'autorisation administrative de licenciement ou les indemnités des chômeurs).

La C.F.D.T., qui est certainement la confédération la plus engagée dans la réflexion sur un syndicalisme moderne, s'enlise lamentablement dans les marécages de la compromission, de la cogestion, et de la négation des antagonismes de classes, même si ceux-ci ont changé en partie de visage. Ce qui est certain, c'est que l'époque d'un syndicalisme uniquement professionnel, avec slogans carrés et langue de bois, est révolue.

Ceux qui ont vingt ans aujourd'hui ne se syndiquent plus. Il ne sert à rien de fermer les paupières et de se flanquer à grande vitesse contre un mur, la réalité est là. Les salariés ressentent bien la nécessité du syndicat outil de défense, ils le montrent à travers les élections professionnelles. Pour autant, ils sont de moins en moins adhérents et, encore moins, militants. Et c'est donc bien le fonctionnement, mais aussi les discours, de toutes les organisations et en particulier les organisations syndicales qu'il faut repenser, sans pour autant balancer au panier les perspectives de transformation de la société et la suppression des classes sociales, comme le font allègrement les dirigeants de la C.F.D.T.

Oui, il faut un syndicalisme différent, à notre avis, influencé par la pensée libertaire, bien évidemment, mais qui prenne en compte la réalité de la société française de 1986, qui n'est pas la même que celle de 1906. On ne ressort pas forcément les bonnes vieilles recettes d'antan pour faire une bonne cuisine syndicale. Toute simplification des problèmes dans ce domaine serait la pire des choses pour retrouver un syndicalisme réellement révolutionnaire ; c'est-à-dire qui mette vraiment à l'ordre du jour la révolution sociale, parce qu'il en aura les moyens et pas seulement les slogans.

PATRICK
(Gr. d'Angers)

Les intertitres sont de la rédaction (N.d.R.)

A propos du nucléaire et de Tchernobyl

« **S**cience sans conscience n'est que ruine de l'âme ». A cette célèbre citation de Rabelais, force nous est d'y ajouter à la lumière de l'affaire de Tchernobyl : « ...et du corps ».

En effet, il semble maintenant établi que l'effet secondaire de l'explosion du réacteur nucléaire de la centrale ukrainienne, le célèbre nuage voyageur, aura des répercussions graves sur la population. Hystérie, élucubrations de passistes « préhistoriques », ou bien simple analyse des faits ? La suite du présent article devrait permettre d'en juger.

Nuage sans frontières

Rappelons brièvement les faits connus de tous : le 27 avril, l'un des réacteurs de la centrale de Tchernobyl, centrale située à environ 150 km de Kiev explose. Un nuage radioactif s'en échappe et, entraîné par les vents, se dirige vers le nord. Détecté le 29 avril en Finlande, le nuage commence déjà à redescendre vers le sud. Il passe en Pologne et en Allemagne, alors qu'une autre nuée arrive de l'est, survolant toute l'Europe jusqu'en France. A partir du 4 mai, il rétrograde peu à peu.

Tout ceci, apparemment, semble clair : il y a donc danger de contamination radioactive dans les différents pays « survolés » par le nuage (c'est-à-dire rien de moins que l'Europe géographique !). Et pourtant, si l'on prend le cas de la France, responsables officiels et journalistes s'acharnent à clamer à tout vent qu'il n'y a aucun danger présent, et d'ailleurs qu'il n'y en aura jamais.

De plus, l'incurie informative mise en exergue par cette affaire est tout à fait significative : on ne veut rien dire à la population de crainte d'une panique générale. Certains osent parler de sagesse et de sérieux de nos responsables, personnellement j'emploierais les termes d'inadmissible et d'irresponsabilité criminelle ! Tout n'a pas été dit et des mensonges ont été proférés. Il convient donc d'essayer de rétablir les faits tels qu'ils sont.

Nuage sans danger ?

Tout d'abord, on nous affirme que le nuage n'est absolument pas dangereux ! Pourquoi alors, en Pologne, en R.D.A., en R.F.A., en Italie, etc., les produits frais ont-ils été interdits à la vente (police sur les marchés) ? Le « syndrome de l'épinard » ne serait-il réservé qu'à nos voisins européens ? Le nuage aurait perdu miraculeusement son activité avant de franchir notre frontière...

La réponse officielle à cela est que les particules du nuage se sont diluées parmi les autres molécules non radioactives de l'atmosphère. Ceci a-t-il été mesuré ? Non, bien sûr, simplement estimé. De plus, ces scientifiques semblent avoir oublié les phénomènes de concentration effectués par les organismes vivants, végétaux et animaux. Ainsi, même dilué, le nuage reste dangereux. Car, en effet, même si l'impact direct du nuage n'est pas potentiellement dangereux, l'ingestion de produits naturels d'organismes assimilant les éléments de l'environnement (plantes, bétail) représente en revanche un risque grave. Réponse des officiels : même s'il y a ingestion, la quantité de radioactivité émise est inférieure à la dose limite.

Voilà donc la fameuse dose limite, le seuil au-dessous duquel tout est permis ! Mais ce seuil existe-t-il vraiment ? Réponse de la Commission internationale pour la protection radiologique (I.C.R.P.) :

« Il n'existe pas de seuil vérifiable au-dessous duquel aucun dommage n'est subi. Toute radiation est donc potentiellement dangereuse. Il convient donc d'éviter les doses inutiles ». Autre argument contre la version officielle, la non uniformité des seuils dans les différents pays : chaque nation possède sa propre dose limite. Encore un miracle !

De plus, signalements qu'aucune

étude scientifique digne de ce nom n'a été effectuée sur les effets radiologiques vis-à-vis de l'être humain, quant à la détermination d'un seuil. Toutes les données proviennent de cas ponctuels ou bien d'études sur d'autres animaux ou bien des plantes. Il est donc absurde et mensonger de parler de seuil.

Les pouvoirs publics et la grande majorité des journalistes sont donc catégoriques : les effets du nuage radioactif de Tchernobyl seront nuls. Bêtise brute ou mensonge flagrant ? Les effets d'une irradiation par contact ou par ingestion, eux, sont connus : augmentation du nombre de cancers, modifications génétiques importantes. Bien entendu, ces deux effets seront noyés parmi les autres cancers et malformations génétiques (signalons que le cancer du poumon, lié directement à la consommation de tabac est à l'heure actuelle plus meurtrier que le nucléaire, mais il ne concerne que le fumeur à la différence du nucléaire).

Une estimation rationnelle du nombre de cancers supplémentaires est de l'ordre de dix mille à cinquante mille cas en France sur les trente prochaines années (d'après des données officielles).

Il est important de signaler que les enfants sont les premiers touchés et les plus durement par la contamination radiologique. En effet, les tissus les plus sensibles du corps sont la moelle osseuse (fabrication des cellules sanguines et du système immunitaire), la thyroïde de l'enfant, le sein. Ainsi, si l'on prend les deux isotopes radioactifs les plus importants présents dans le nuage, l'iode 131 et le strontium 90, les effets sont les suivants :

- l'iode 131 est ingéré par le biais du lait et de l'eau. Il se concentre dans la thyroïde (régulateur de la croissance de l'individu). Les enfants sont particulièrement en danger de par la petitesse de leur thyroïde, de par la grande consommation de lait qu'ils ont, et aussi de par la plus grande sensibilité de leurs tissus.

- le strontium 90 est lui ingéré avec la nourriture. Il se dépose dans les os. Les enfants sont encore une fois plus particulièrement touchés, de par leur croissance osseuse importante et donc de leur incorporation constante d'un grand nombre d'éléments.

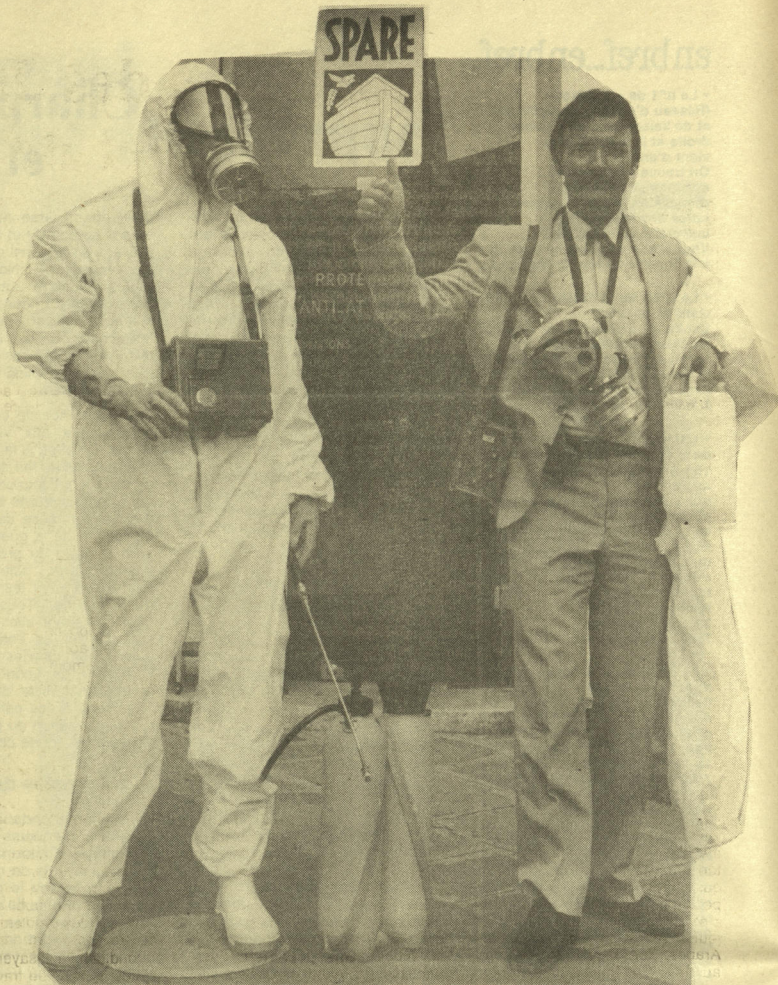
Mais rappelons-le encore une fois, les effets délétères et létaux de ces irradiations ne sont pas immédiats, d'où l'impossibilité de connaître l'origine exacte du cancer ou de la malformation.

Tchernobyl « made in France »

Autre sujet d'inquiétude pour la population : la catastrophe de Tchernobyl peut-elle arriver en France ? Réponse des journalistes et des responsables : « Non ! Nos centrales sont bâties selon un autre système que celui en vigueur en U.R.S.S. Toutes nos centrales ont une enceinte de confinement en béton empêchant toute sortie de matière ».

Encore une fois, le mensonge est de règle car s'il est vrai que toutes les centrales dites à eau pressurisée (centrales P.W.R.) ont une enceinte de confinement théoriquement hermétique, il n'en est pas de même des centrales de type graphite-gaz, voisine de celle de Tchernobyl (graphite-eau). Malgré ce que l'on veut nous faire croire, quatre « Tchernobyl » en puissance existent en France : une au Bugey (Ain), deux à Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher), une à Chinon (Indre-et-Loire).

Rappelons par exemple que le Bugey est à moins de 30 km de Lyon, c'est-à-dire la dis-



tance d'évacuation autour de Tchernobyl. Rappelons également l'« incident » survenu à cette même centrale du Bugey le 4 avril 1984, tout bien sûr nous avons été informé en temps voulu (!), incident qui a failli tourner en catastrophe de celle survenue en Ukraine. « Une défaillance supplémentaire sur cette voie (...) aurait conduit à une perte complète des alimentations électriques de puissance, situation hors dimensionnement » (sous-entendu : incontrôlable par les techniciens) (Le canard enchaîné du 21 mai 1986). Alors pas de risque que cela arrive en France, n'est-ce pas ?

Pour finir sur la désinformation des autorités françaises, signalons qu'un rapport de l'Organisation mondiale de la santé, publié à la suite de l'accident de Tchernobyl, regroupe toutes les informations fournies par les divers pays européens (taux de radiation enregistrés, mesures prises...). Eh bien, la France a oublié de fournir ces résultats ! Rassurant, n'est-ce pas ? Quant aux chiffres éventuels, signalons

aussi qu'une analyse effectuée par des physiciens de l'Ecole normale, révèle un taux d'irradiation sur Paris très, très supérieur, aux taux officiels.

Contre le nucléaire civil et militaire

Après cette énumération peu rassurante, voire alarmiste, d'irresponsabilités et de mensonges, il apparaît vital de réagir face à cette désinformation criminelle ; toutes les personnes conscientes doivent se mobiliser pour que la vérité soit établie, que rien ne soit caché ou omis. Pour cela, les scientifiques, mais aussi les citoyens, se doivent d'agir contre ce danger toujours présent : l'industrie civile et nucléaire. Les anarchistes ont un rôle primordial à jouer dans cette réaction face à l'absurdité.

PATRICK
(Gr. Sevran-Bondy)

« Nota bene »

L'ACCIDENT de la centrale nucléaire de Tchernobyl, au-delà des conséquences écologiques et humaines connues (voir article ci-contre), a été l'occasion pour l'Etat soviétique d'expérimenter *in vivo* des mesures de sécurité ahurissantes à la suite d'un accident de type nucléaire.

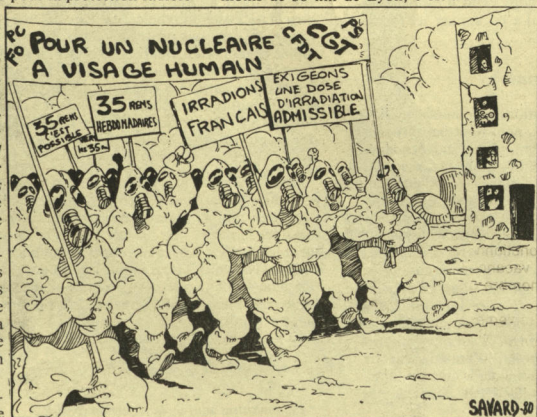
Afin d'empêcher une propagation plus importante des émissions radioactives, les Soviétiques ont déversé sur le réacteur en folie des tonnes de sable et de plomb grâce à une armée d'hélicoptères (on imagine au passage les conditions de travail des pilotes et des pompiers !). Quant au problème de la pollution de la nappe phréatique : c'est du beurre ! On a procédé à des injections massives de béton sous le réacteur et édifié un mur souterrain. Mieux, le sol a été congelé à proximité immédiate du site de la centrale grâce à de l'azote liquide. Par endroit le sol a été vitrifié, de même que certains toits.

Mais le coût de ces mesures n'est rien sans doute comparativement à celui que pourrait représenter des mesures préventi-

ves efficaces, voire à la recherche du développement d'autres types d'énergie non polluante. Il faut tout de même bien savoir que la centrale de Tchernobyl, un tantinet « rustique » selon les experts est aussi destinée à la production d'énergie atomique réservée aux militaires. On comprend mieux la méfiance des Soviétiques à l'égard des Occidentaux dépêchés sur le site pour leur donner un petit coup de main amical.

L'Etat soviétique est décidément un eden où joie, liesse et bonheur restent intouchables et surtout pas pollués. La considération des autres Etats vis-à-vis de ce monstre froid que reste l'U.R.S.S. est un concept inaliénable. Il n'est pas possible que la puissante machine se dérègle. Il n'est surtout pas possible que cela se sache et les Etats occidentaux peuvent se frotter cyniquement les mains chez eux, où l'on passe pourtant du concept d'une catastrophe encore impossible à un accident très peu probable. C'est la nuance qui fait froid dans le dos.

MANDRAX



Interview des Jeunes Arabes de Lyon et de sa banlieue

DEPUIS le 11 juin 1986, une grève de la faim est menée par deux membres des Jeunes arabes de Lyon et de sa banlieue (J.A.L.B.), Nader et Djida, pour protester contre le projet sécuritaire de Pasqua à propos de l'immigration. Un certain nombre d'initiatives sont prises en soutien aux grévistes (jeune de soutien, envoi de lettres, etc.), voir article ci-contre.

Il nous a semblé important de publier une interview des J.A.L.B. (réalisée il y a quelques mois) où ceux-ci parlent de leur travail et d'un certain nombre de thèmes où leurs positions sont particulières : auto-organisation, droit de vote, police, justice...

— Le « Monde libertaire » : Qu'est-ce que c'est les Jeunes arabes de Lyon et de sa banlieue ?

— J.A.L.B. : Les Jeunes arabes de Lyon et de sa banlieue c'est un certain nombre de gens qui se sont retrouvés dès le mois de juillet (1985), qui sont issus du milieu associatif lyonnais, ou sensibilisés par ce type de problème ont voulu intervenir à un moment donné.

— M.L. : Vous vous appelez « Jeunes arabes » et non pas « Beur » ?

— J.A.L.B. : Il y a un certain nombre de choses qui sont à la source de ce changement (...). On s'est rendu compte que « Beur » pour nous ne voulait rien dire, en tout cas on ne se reconnaissait pas du tout dans « Beur ». En deuxième lieu, il y avait quelque chose de malsain qui commençait à s'installer à partir des Beurs, des jeunes issus de l'immigration, des jeunes immigrés, etc. Ce qui permettait de désigner ceux qui militent, ceux qui sont artistes, ceux qui s'engagent par rapport à la politique, au culturel... alors eux c'étaient les Beurs, tandis que les jeunes des quartiers restaient des Arabes. Par rapport au logement, au travail, c'étaient des Arabes.

Alors nous, on a voulu remettre les pendules à l'heure en disant que de toute façon ceux qui militent ou ceux qui volent une mobyette, pour nous c'est des Arabes. Mais si on s'est appelé « Jeunes arabes de Lyon et de sa banlieue » (...) c'est aussi pour souligner qu'on se situe dans une perspective qui est celle de la France. On est en France, et dans la région lyonnaise plus particulièrement...

— M.L. : Comment êtes-vous organisés ?

— J.A.L.B. : Jusqu'à maintenant, on se définissait comme un groupe affinitaire, à savoir un certain nombre de gens qui se retrouvent autour de problèmes précis et non pas autour d'une structure. On a abordé récemment le problème de la structure étant donné les problèmes juridiques. On se sert aujourd'hui d'une structure préexistante qui s'appelle A.E.J. Pour l'instant, les J.A.L.B. n'existent pas en tant qu'association...

— M.L. : Quel est votre type d'intervention ?

— J.A.L.B. : On va avoir deux types d'interventions : une mobilisation ponctuelle sur des problèmes bien précis parce que la mobilisation pour nous est nécessaire quelque part, et par ail-

leurs un travail de fond de structuration du mouvement, au moins sur la région lyonnaise. Mais on espère que ce que l'on fera sur la région servira un peu d'exemple et je crois que cela commence à venir.

— M.L. : Menez-vous un travail sur les quartiers ?

— J.A.L.B. : Non, on a pas la prétention d'aller dans les quartiers, de faire de l'animation ou quoique se soit de ce genre. Simplement, on part des problèmes qui sont vécus dans les quartiers et c'est ces problèmes-là qu'on va essayer de porter au niveau national.

Nos actions vont être fondées vis-à-vis de ces problèmes-là. On n'a pas une action directement dans les quartiers, simplement on essaye de porter au niveau national les problèmes qui sont perçus dans les quartiers, à savoir le logement, la police, la justice, etc., avec des actions qui se déterminent autrement que sur le quartier. Cependant dans le groupe, il y a un grand nombre de jeunes qui vivent dans des quartiers différents de la banlieue lyonnaise.

— M.L. : L'auto-organisation de la jeunesse immigrée à l'air de vous tenir à cœur ?

— J.A.L.B. : L'auto-organisation c'est assez compliqué à discuter, mais c'est encore plus difficile à mettre en œuvre. Sur Lyon, on va essayer de le faire, en ayant deux lignes d'actions : une mobilisation ponctuelle sur des problèmes précis et d'autre part une structuration au fond. On va essayer de se donner les moyens de travailler vis-à-

organisation ; un local qui soit autofinancé, c'est encore plus de l'auto-organisation.

— M.L. : Une des revendications portées cette année (1985) fut le droit de vote, qu'en pensez-vous ?

— J.A.L.B. : Ce que je crois c'est qu'à aucun moment les vrais problèmes du droit de vote n'ont été abordés, du droit de vote, de

l'inscription sur les listes électorales ou de la présentation de candidats beurs. Jamais les enjeux réels n'ont été expliqués. A savoir si l'on représente en France une réelle force électorale... Est-il possible d'appuyer un vote communautaire à l'heure actuelle ? Si les jeunes n'ont pas fait la démarche de s'inscrire sur les listes électorales, ne faut-il pas s'interroger

« On reste où on est ! »

Au centre du Planning familial à Paris, les 28 et 29 juin, les Nanas Beurs ont fait une grève de la faim symbolique de 48 heures en solidarité avec les Jeunes arabes de Lyon et de sa banlieue (J.A.L.B.). Deux jours pour rompre le mur du silence fait autour de la situation actuelle et future des communautés immigrées et pour dénoncer les projets sécuritaires.

Pendant ces mêmes journées, dix femmes maghrébines de Barbès entamaient un jeûne et diverses actions de soutien s'organisaient aux quatre coins de l'Hexagone. Mais au cours de ces deux jours-là, au centre du Planning familial, peu de personnes sont passées s'informer ou soutenir la grève de la faim de 48 heures : pas de syndicats, pratiquement pas de partis politiques, juste quelques individus fort peu nombreux.

Comme on a pu le voir dans la presse, le comité de soutien aux deux grévistes de la faim lyonnais a gagné quelque audience auprès des organisations religieuses, mais il espérait par ces actions pouvoir élargir la solidarité ; malheureusement il n'en a rien été. Pourtant les Nanas Beurs et les autres organisations de l'immigration rassemblées dans le comité de soutien entendent bien continuer à faire parler d'elles et dénoncer par d'autres actions symboliques les projets sécuritaires qui, comme l'a dit une des Nanas Beurs, menacent autant les Français que les immigrés. Ce combat, il faut le mener dès maintenant et continuer si le projet est accepté, pour qu'« ils restent où ils sont ».

MONIQUE FIGAROL



Orestino Domenichelli libéré

FINALEMENT, la justice française n'a pas osé. Les atteintes flagrantes aux droits de la défense inscrites dans la législation italienne l'ont finalement contrainte à souscrire aux demandes réitérées de l'avocat d'Orestino, demandant sa mise en liberté en attendant le supplément d'informations réclamé auprès de la justice italienne.

Il aura donc fallu attendre neuf mois d'incarcération et la toute dernière limite, celle où la vie d'Orestino s'épuisait, pour que l'état carcéral se desserre. Il aura fallu qu'Orestino mobilise toute son énergie, sa volonté de ne pas plier, et entame une grève de la faim de plus de cinquante jours, aggravée à la fin d'une grève de la soif, pour que la justice prenne la décision que par trois fois elle avait repoussée.

Victoire éphémère que cette libération qui n'est pas pour autant la liberté ; la situation des réfugiés demeure toujours aussi précaire, sans aucun droit de résidence, sans papiers légaux, et désormais à la merci d'une simple décision administrative d'expulsion ou de reconduction à la frontière. Les combats qui s'annoncent demanderont toujours plus de mobilisation !

PANDRO

d'abord sur le fait qu'ils n'aient pas fait cette démarche.

— M.L. : Les rapports entre les jeunes et la police, ou la justice, sont-ils des problèmes incontournables ?

— J.A.L.B. : Les problèmes de police-justice, c'est un problème qui n'est ni génétique ni idéologique. C'est qu'on y est confronté tous les jours, qu'on soit chômeur, du quartier, du centre-ville, ou étudiant. C'est dû à notre apparence physique, mais aussi aux problèmes sociaux et économiques qu'on vit aujourd'hui en France. On est acculé à affronter ces problèmes-là, que ce soit les violences policières dans les quartiers, que se soit la manière dont sont traitées les instructions et la défense par rapport aux crimes de

jeunes, aux crimes racistes, mais aussi sécuritaires. (...)

C'est un problème crucial pour nous aujourd'hui, mais demain encore plus : les expulsions vont reprendre. C'est lié à l'administration policière et judiciaire, et au ministère de la Justice. On a un certain nombre d'expériences par rapport à cette institution qu'on veut capitaliser et dont on veut faire profiter les partenaires (Français ou étrangers) et d'autres jeunes... A savoir la constitution d'un dossier, la contre-enquête, la réflexion sur l'appareil judiciaire légal et sur les milices d'autodéfense ou justiciers de tout bord.

Propos recueillis à Lyon, en novembre 1985, par Pépé Carvalho et Lee Gordon



INTERNEMENTS ABUSIFS

Plus c'est gros plus cela marche !

Le 23 mars 1986, un ami de M. Pierre Vayssière escalade le mur de l'enceinte de l'hôpital psychiatrique de Villejuif, lui tend l'échelle qui lui permet de s'évader ! Voilà en effet deux ans que M. V. croupit dans cet établissement où il est interné par ordre du préfet. La procédure engagée pour obtenir sa sortie semble s'enliser et ne jamais déboucher. L'évasion était donc la seule solution.

Désormais en cavale, il reste à M. V. de faire régulariser sa sortie et reconnaître le caractère arbitraire et abusif de son internement. C'est pourquoi le conseil de M. V. et le Groupe information asiles (G.I.A.) ont saisi la Cour d'appel de Paris qui siégera le 4 juillet 1986, à 14 h 15 (1^{ère} chambre C), pour dire si oui ou non M. V. est un aliéné dangereux et s'il doit être maintenu interné ou s'il peut se déplacer librement et reprendre une vie normale.

Prémices pour un internement

M. V. travaille au service de la répression des fraudes depuis 1965, date à laquelle il se marie. Actuellement âgé de 45 ans, il est père de trois enfants. C'est d'ailleurs à la naissance du troisième enfant, en 1972, que les rapports se dégradent sensiblement entre M. et Mme V. Celle-ci va jusqu'à déposer plusieurs plaintes en main courante, affirmant que son mari est éthylique et la bat. Pourtant M. V. est aimé de tous ses parents, frères et sœurs, comme de l'ensemble du voisinage, ne boit pas d'alcool, et aucune plainte de cette sorte n'a d'ailleurs été déposée par Mme V. durant les seize années précédentes !

Le 13 janvier 1983, elle tente un premier internement de son mari en appelant un médecin. Mais celui-ci repart, refusant de médicaliser une simple querelle de ménage. Elle fait alors appel à Police-Secours et prétend que son mari la frappe, qu'il veut empoisonner toute la famille, qu'il est fou dangereux. Pour preuve, elle tend une boîte métallique scotchée portant la mention « Poison violent. Dangereux. Strychnine ». Conduit à l'infirmerie psychiatrique de la Préfecture de Police de Paris, où il est séquestré durant 24 heures, il est présenté le lendemain au Dr Anguera qui note comme à regret : « Il est impossible d'obtenir du sujet le moindre élément extériorisé franchement délirant », et le laisse sortir librement de l'infirmerie. Sur le certificat du Dr Anguera, on lit toutefois cette fine observation : « regard du tac au tac » (sic). A croire que dans cette maison, on est complètement toqué et qu'on réagit par tic, comme une mécanique, en écrivant n'importe quoi sans jamais y penser !

A son retour à Montrouge, M. V. va expliquer au commissariat de police qu'il possédait la strychnine depuis... 1958 ! Elle provenait du laboratoire d'hygiène de la ville de Paris où il travaillait à l'époque. Il l'avait prise pour dératifier le pavillon de sa mère. C'est en effet ce que celle-ci confirmera. C'est même à sa demande que son fils s'en était procuré. Mais ce sera trop tard, et la police, d'ailleurs, ne lui demandera rien. La strychnine et la volonté d'empoisonnement figureront désormais au dossier. Tout nouvel incident suffira pour conduire M. V. chez les fous ! Le dossier désormais ficelé, prêt à servir.

Action de la police

En septembre 1983, la séparation de corps est prononcée. M. V. a droit de voir ses enfants deux jours par mois, et n'a plus qu'à se réfugier dans le pavillon de sa mère. Mme V., quant à elle, refuse à son mari toute permission de visite de ses enfants. Celui-ci proteste, mais en vain. C'est ainsi que le 27 mars 1984, se rendant à son travail, il passe au commissariat de Montrouge pour connaître les motifs lui interdisant de voir ses enfants, s'ils existent. On le fait asséoir et patienter, le temps de reprendre le dossier, hors de sa présence.

Au bout d'un moment, bas d'attendre, il fait savoir qu'il va être en retard au bureau et qu'il repassera un autre jour. C'est alors qu'aimablement, on lui propose de l'emmener pour lui faire gagner du temps. Bien évidemment, au lieu de le conduire à son travail, c'est à l'infirmerie psychiatrique de la Préfecture de Police qu'on le dépose une nouvelle fois... le temps d'être rapidement vu, avec le dossier de police, par le Dr Mercadier. Puis, il est directement

placé d'office par ordre du préfet à l'hôpital psychiatrique de Villejuif.

Le lendemain, le médecin chef de l'hôpital, le Dr Sanquer, rédige le certificat suivant : « Troubles du comportement, connus de longue date (par qui ?), centrés sur une thématique délirante persécutive. Veut empoisonner sa famille pour prouver sa bonne foi (sic). Jalousie morbide et agressive. Interprétations multiples (comment le sait-il ? qu'a-t-il vérifié ?). Appoint éthylique connu (c'est faux !). » Ainsi, on le voit, le dossier a fait son œuvre souterraine, mais assurée ; alors qu'aucun grief porté par l'accusation n'est confronté aux dires de la famille, des proches, voisins et amis. En défense, M. V. ne peut rien dire. Tout ce qu'il évoque renforce le diagnostic de maladie mentale !

Dans les griffes de la médecine et de la justice

Le soir du 24 mars 1984, la mère de M. V., alors âgée de 82 ans, apprend l'hospitalisation de son fils. Il lui faudra appeler les différents services d'admission avant de conclure, le lendemain matin, qu'il ne peut être que là où elle n'aurait jamais pensé qu'il soit : à l'hôpital psychiatrique. Immédiatement, elle prend contact avec un avocat et demande la sortie par voie de justice de son fils. Mais le vice-président Peigne qui, à Créteil, est en charge de ces dossiers, exige une assignation par huissier pour retourner en audience. C'est alors les méandres de la procédure compliquée à plaisir, qui habituellement décourage les amis et la famille, et déroute les avocats.

Pour le Dr Bricout, expert désigné, la chose est entendue. M. V. est un grand paranoïaque dangereux... Il a lu le dossier, convoqué la femme — uniquement elle, bien sûr —, c'est donc clair pour lui. C'est si clair que dans son empressement, il rédige et signe le rapport au nom de son collègue, le Dr Dupont, également désigné, qui lui, ne ratifie pas ! Ce qui n'empêche pas le Dr Bricout de déposer, aux deux noms, le rapport d'expertise, et le vice-président Peigne de décider le maintien en internement sans plus de vérification !

Mais la mère de M. V. ne peut admettre de voir son fils ainsi déprimer, et demande à son conseil de déposer une nouvelle requête. Le magistrat désigne cette fois les Dr Grasset et Wirth. Belle démonstration de neutralité lorsque l'on sait que le premier est l'ancien médecin chef de l'infirmerie psychiatrique de la Préfecture de Police, qui vient précisément de décider l'internement de M. V., et que le second en est l'un des médecins assistants, de plus psychiatre des services pénitentiaires, donc directement lié au préfet de police et au ministère de l'Intérieur ! Belle indépendance de l'autorité de jugement !

Ces « experts » auront toutefois un avis plus modéré que le Dr Bricout. Bien qu'ils concluent, évidemment, au maintien en internement, ils précisent : « Il apparaît par ailleurs souhaitable qu'une décision de justice puisse intervenir rapidement en ce qui concerne le divorce de M. V. Ce n'est en effet que lorsqu'il aura accepté le désir exprimé par son épouse de ne pas reprendre la vie commune que Pierre V. pourra élaborer avec ses médecins traitants des projets concrets pour son avenir hors de l'hôpital. »

Ainsi donc, ce n'est pas le traitement psychiatrique qui permettra l'amélioration de son état et sa sortie de l'hôpital, mais tout simplement le divorce... On ne saurait être plus clair sur le rôle de la psychiatrie dans la police des familles. Pourtant, une fois encore, le vice-président Peigne prononce le maintien en internement sans plus instruire le dossier ni entendre aucun membre de la famille !

Internement, mode d'emploi

L'important, on le voit, dans tous ces genres d'affaires, c'est d'être à l'initiative et à l'offensive. C'est ainsi que l'on a raison et que la police, et les psychiatres, vous croient sans autre vérification. Il faut être à l'accusation, pas en défense. En défense, vous ne valez rien ; plus encore, plus vous vous défendez, plus vous signez votre arrêt de mort, plus vous renforcez ainsi le diagnostic de maladie mentale et plus vous avez de chance de vous faire interner.



L'essentiel c'est donc de savoir que dans ces cas-là, la police et la psychiatrie, tout comme la justice, ne vérifient rien ! Vous jouez donc sur du velours et pouvez faire interner tout généreux. Votre mari, bien sûr ; mais encore et plus souvent votre femme, votre mère, un enfant récalcitrant refusant de se plier aux visées familiales, un locataire, un voisin, un employé pour peu que vous ayez quelque ascendant sur la personne, un simple emmerdeur tout aussi bien, un peu paumé ou isolé. Si le « placement volontaire » — c'est-à-dire l'internement d'une personne, sur votre demande, et contre son gré (la loi a de ces finesses) — vous est refusé par un médecin de ville, il vous est toujours possible d'obtenir de la police un « placement d'office », ordonné par le préfet. C'est bien ainsi qu'a pu procéder M. V. et, malheureusement, le G.I.A. a connaissance de nombreux cas similaires.

De toute façon, plus c'est énorme et plus cela passe... L'attitude du vice-président Peigne est à cet égard démonstrative, lui qui n'hésite pas à désigner comme experts des psychiatres directement liés au préfet de police et au ministère de l'Intérieur dont la décision d'internement est précisément en cause ! Bien sûr c'est passé comme une lettre à la poste, l'avocat de Mme V. mère ne pouvant être au courant de toutes ces subtilités.

Face à une telle machine folle, qui a déjà coté plus de six millions de centimes à la mère de M. V., car il a fallu en outre intervenir dans la mise sous curatelle de son fils, du fait de l'internement, et éviter que sa femme ne s'accapare tous ses salaires, payer les huissiers et experts désignés par le vice-président Peigne qui ne recule devant aucune complication procédurale pour « traiter » ce genre d'affaire, M. V. a donc tiré la conclusion qui s'imposait : s'évader pour sauver sa peau, car les neuroleptiques ne cessent de le diminuer physiquement et mentalement.

Ainsi pourra-t-il démontrer devant la Cour d'appel de Paris qu'il peut vivre dehors sans assassiner tout le monde et que son internement n'est que le produit d'une machinerie

imbécile, de fantasmes de psychiatres et de négligences policières et judiciaires. Déjà le professeur Baruk, de l'Académie de médecine, a certifié que l'internement de M. V. est totalement injustifié, que le diagnostic de paranoïa est totalement erroné.

Et il était temps que M. V. s'évade. Il est temps que sa régularisation intervienne, car dans quelques mois, c'est la mise en invalidité qui l'attend à l'expiration des trois ans d'arrêt pour longue maladie ; et par conséquent la perte de son emploi, alors que le 21 janvier 1985 son employeur lui faisait parvenir une élogieuse attestation ajoutant qu'il était prêt à la reprendre. Après avoir perdu sa femme, ses enfants, son logement, l'internement allait lui ajouter la perte de son emploi et l'étiquette d'invalidité mentale à vie. Ceux qui le disaient malade espèrent-ils ainsi le guérir ? Est-ce à cela que sert la psychiatrie et la loi du 30 juin 1838 ?

MAXITON

Source : communiqué de presse du Groupe information asiles, 158, rue Legendre, 75017 Paris (tél. : 16/1.45.86.50.70).

PROCÈS

DOMINIQUE LESTRAT, militant de la Fédération anarchiste (cf. M.L. n°623), a été condamné à trois mille francs d'amende avec sursis et à 1 F de dommages et intérêts envers la partie civile, représentée par le sieur Imbert, directeur du C.H.S. de Prémontré. Autant dire que cette condamnation est toute symbolique...

En outre, ce dernier avait demandé la publication de la condamnation dans la presse locale, ce qui lui a été refusé par le tribunal. Heureusement qu'il y a le « Monde libertaire » !

La rédaction

ANARCHISME ET PSYCHANALYSE Totems et tabous !

DE prime abord les démarches de l'anarchisme et de la psychanalyse semblent relativement proches et à tout le moins complémentaires. La psychanalyse ne se propose-t-elle pas de permettre à l'individu de comprendre son inconscient, de se mieux connaître, de mieux s'assumer... et de ce fait, ne lui entrebaille-t-elle pas la porte menant à sa propre autonomie et à la liberté ? Quant à l'anarchisme ne vise-t-il pas en théorie comme en pratique à fournir à l'individu et aux individus les moyens d'une liberté maximale au niveau politique, économique, social... comme au niveau de la vie quotidienne.

Dans ces conditions, on pourrait logiquement s'attendre à voir le courant passer entre les médecins de l'âme de la psychanalyse et les chirurgiens à cœur ouvert de l'intolérable que sont les anarchistes. Or, tel n'est pas le cas.

Tout ce passe en fait comme si chacun faisait ses petites affaires dans son coin, sans se soucier le moins du monde ou si peu des travaux de l'autre. Alors, manque d'informations, méconnaissance de la réalité de chacun, quiproquos, méfiance réciproque ancrée dans la nuit des inconscients ? Qu'est-ce qui fait courir la défiance entre l'anarchisme et la psychanalyse ? N'auraient-ils rien à se dire... ou trop ? Autant de questions qui, à l'évidence, justifient... une « analyse » !

Le paraître et l'être

A première vue, la psychanalyse et l'anarchisme donnent l'impression d'avoir des préoccupations allant dans le même sens. Freud et ses émules ont en effet réfléchi longuement sur le pourquoi et le comment des névroses qui affectent et infectent la plupart d'entre nous.

Ils ont étudié la « misère » psychique au microscope. Ils ont mis à nu les mécanismes de cette misère en explorant en tous sens les immenses continents du rêve, de l'inconscient, de la sexualité infantile... Ils se sont attachés à comprendre et, surtout, à faire comprendre à l'individu le pourquoi et le comment de la face cachée de son être profond. Ils lui ont donné des armes pour se défendre contre lui-même. Des outils pour se mieux connaître et se reconstruire. Ils lui ont légué, sinon un passeport pour le bonheur et la liberté, du moins une série de visas lui permettant de mieux s'assumer, de se dépasser, et de boire jusqu'à l'ivresse à la gorgoulette de l'autonomie.

Mieux, dans le cadre de l'autopsie de la « maladie » et de la recherche des voies menant à la « guérison », ils ont enfoncé des coins dans le socle de bronze sur lequel repose l'édifice névrotique. Des coins qui s'appellent réflexion sur le pouvoir, l'autorité,

l'ambition, la hiérarchie... Et par là même, ils se sont inscrits plus ou moins consciemment, ou plus ou moins inconsciemment, dans la perspective de la révolution à venir.

L'anarchisme de son côté s'est tout autant préoccupé de faire éclater la tête de l'intolérable et de permettre à tout un chacun de pouvoir épanouir ses potentialités et sa spécificité. Sa réflexion, ancrée dans le feu de la révolte contre l'inégalité, l'exploitation, l'oppression et la misère d'une vie réduite à la survie, l'a amené à démonter les mécanismes politiques, économiques, sociaux... de l'aliénation et à proposer à ces différents niveaux des solutions permettant de mettre en œuvre les conditions d'une liberté et d'une égalité effectives.

Mieux, dans son refus de remettre à demain ce qu'il est possible d'amorcer aujourd'hui, l'anarchisme a su mener de pair la destruction du Vieux Monde et la reconstruction d'un monde nouveau. Il a su lier dans la pratique la critique de l'inégalité, de l'oppression, de l'exploitation, du pouvoir, de l'autorité... et la mise en œuvre, tout de suite, ici et maintenant, de l'entraide... Il a posé ce double combat en actes. Un combat dont la dimension thérapeutique résultant d'une lutte immédiate pour l'autogestion généralisée, par l'autogestion généralisée, est tout à la fois individuelle et sociale.

Comme on le voit, l'être profond de l'anarchisme et de la psychanalyse semblent taillés dans le même bois : celui du désir de permettre d'ores et déjà à l'individu de tendre vers l'autogestion et l'autonomie. Aussi, on comprend mal que le capital fantastique de connaissances et de pratiques qu'ils représentent l'un pour l'autre soit ainsi gâché et sacrifié sur l'autel de l'ignorance et de la défiance. A moins que l'être profond des uns et des autres, ou de l'un, ou de l'autre, ne soit en fait que de l'ordre... du paraître !

Le moi et le nous

Pour ce qui concerne la psychanalyse, des pans entiers de sa réalité, voire de son être profond, prêtent en effet à des interrogations et incitent à penser qu'une certaine dérive existe par rapport à la manière dont on la perçoit au premier abord.

Au niveau historique, force est bien de constater que la psychanalyse s'est adressée en priorité aux couches bourgeoises et petites bourgeoises de la population. Tel est le sens du coût élevé de l'analyse et du refus par la psychanalyse qu'elle soit prise en charge financièrement par un tiers (Sécurité sociale ou autre). Tel est également le sens de l'opposition de la psychanalyse à toute thérapie de masse, opposition qui sera à la base de la rupture avec Wilhelm Reich qui pensait à l'inverse qu'il fallait permettre à la masse d'accéder à la « guérison » de ses

névroses. D'où son désir de créer de multiples centres ou dispensaires d'hygiène mentale, et de réduire au minimum le coût du « traitement ».

Au niveau technique, la psychanalyse prête également le flanc à l'émission de certaines réserves. Car la relation analyste-analysé porte en elle une logique de l'inégalité qui permet de douter de la possibilité pour l'analysé d'accéder à la « guérison » en dehors de ce préalable de la dépendance. L'autonomie véritable n'implique-t-elle pas une relation plus égalitaire permettant à l'enseignant de se trouver en position d'enseigné et à l'enseigné de se trouver en position d'enseignant ?

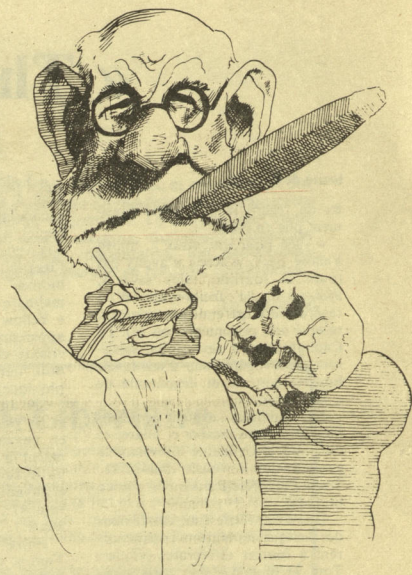
Enfin, au niveau théorique, la psychanalyse a largement de quoi laisser supposer qu'elle vise plus à s'adapter au monde existant qu'à le changer. Comment comprendre autrement le postulat de l'œdipe, celui d'une horde primitive dominée par le père...

Un individu libre et libéré n'est-il pas un individu qui peut épanouir sans contraintes les potentialités qu'il a en lui ? La répression des pulsions n'est-elle pas l'une des bases sur lesquelles repose un système social autoritaire ? Le présumé instinct de mort n'est-il pas une conséquence de la répression des pulsions ? L'anthropologie moderne n'a-t-elle pas fait voler en éclats le mythe ethnocentriste de l'universalité de l'œdipe ou de la horde primitive dominée par le père ? L'individu est-il ou non aliéné par une société de type autoritaire et répressif ? Et, dans cette hypothèse, ne conviendrait-il pas d'affirmer clairement que la liberté est antinomique de toute répression sociale des pulsions de l'individu ?

Bref, en un mot comme en cent, la psychanalyse ne se conjugue-t-elle pas pour l'essentiel sur le mode de l'égoïsme en privilégiant la problématique du moi par rapport à celle du nous, voire en évacuant cette dernière ? Le changement dont elle est porteuse n'est-il pas, dans cette hypothèse, d'essence plus réformiste que révolutionnaire ?

Malaise dans la civilisation

On l'a vu, si l'on se penche d'une manière un peu soutenue sur la psychanalyse on y trouve largement matière à réticences. Car la liberté pour la psychanalyse se trouve corsetée dans l'espace étroit de l'égo. Et pour l'anarchisme qui pense, à l'inverse, que la



libération de l'individu ne peut qu'aller de pair avec la libération-révolution sociale, cela est difficilement acceptable.

Alors, anarchisme et psychanalyse, deux manières fondamentalement antinomiques d'aborder un même problème : celui de l'aliénation de l'individu ? Je le pense ! Car si la problématique individuelle de l'aliénation est indéniable, si elle chemine par les sentiers obscurs de l'histoire personnelle, familiale ou autre de chacun... elle s'inscrit également dans un contexte social qu'il est impossible d'évacuer. Et si une société libertaire n'accouchait pas forcément d'individus libérés, nul doute que le niveau des névroses liées à l'autorité, à la répression, aux conditions de logement, de vie, etc., y serait sensiblement plus bas.

Mais cela signifie-t-il pour autant que la psychanalyse et l'anarchisme n'aient rien à se dire ? Je ne le pense pas davantage ! Car la psychanalyse a constitué, en presque un siècle d'existence, un capital de savoir qu'il serait par trop absurde d'ignorer. Mieux, sur des problèmes précis comme ceux de la structure de mise en œuvre d'une relation d'autorité, de pouvoir, la micro-chirurgie psychanalytique a beaucoup à nous apprendre. Et, de même, la psychanalyse gagnerait à se confronter à la théorie et à la pratique anarchistes. A une problématique plus sociale ! Car Freud a beau dire que « la doctrine anarchiste paraît sublime et préeminente tant qu'elle s'applique à des spéculations abstraites, elle faiblit dès qu'il s'agit de la vie pratique » (1), nous avons les moyens de démontrer qu'il peut en être autrement.

J.-M. RAYNAUD

(1) S. Freud, « Nouvelles conférences sur la psychanalyse », éditions Gallimard, collection Idées.

expressions

UNE NOUVELLE DE BOBBY SANDS

« The Captain and the cowards »

BOBBY SANDS, Irlandais républicain, prisonnier politique et ex-M.P. (Membre du Parlement) du Fermanagh du Sud, est mort dans le quartier de Haute-Sécurité de la prison de Long Kesh au 66^e jour d'une grève de la faim (5 mai 1981).

Il écrivit un nombre considérable de nouvelles et de poèmes durant son incarcération. Ses textes parurent sous le pseudonyme de Marcella dans *An Phoblacht/Republican News*, l'hebdomadaire très connu du mouvement de libération irlandais.

Il écrivit sur des morceaux de papier hygiénique, sur le papier de riz des cigarettes de contrebande, à l'aide d'un crayon qu'il cachait sur lui. *Le Capitaine et les Lâches* fut sa première nouvelle publiée dans *An Phoblacht/Republican News*, le 19 septembre 1981.

« **T**U vas la fermer, ta grande gueule, Charlie Clarke, ou je vais te botter ton gros cul », interpella le Capitaine de son poste à la grille. « Et toi aussi, Charlie Neill, avec ton petit cul de minable », dit-il encore, rapidement, en bouffant les mots.

De tels mots étaient dangereusement prophétiques dans les Blocs. Une fois prononcés, cela devenait généralement l'équivalent d'une bombe amorcée, tictaquant, destinée à exploser à la figure d'une innocente victime. Mais quelques petits rires nerveux, étouffés, s'élevaient de l'aile obscure et froide

comme une tombe. Tout alla mieux lorsque l'on comprit qu'il s'agissait seulement du Capitaine, et, impassibles, Charlie Clarke et Charlie Neill continuèrent à amuser la galerie.

Le Capitaine grattait sa barbe blanche clairsemée, se balançant d'une manière hésitante de la pointe des pieds aux talons, les pouces dans les poches de sa chemise bleue d'uniforme réglementaire. Il grimaca encore une fois à l'idée qu'il resterait à cette porte grillagée pendant les quatre prochaines heures.

Ce serait une bonne journée de travail, songeait-il, s'il n'avait pas à ouvrir cette maudite chose tant de fois.

Le Capitaine — comme les gars l'appelaient — avait passé la majeure

partie de sa vie, à présent bien entamée, en mer, et bien que maintenant vieilli, il n'était pas des plus salauds, malgré ses innombrables voyages mouvementés.

Le Capitaine était grand. Il dépassait facilement les six pieds, solidement charpenté. Ses cheveux ainsi que sa barbe étaient d'un blanc pur, ce qui d'une curieuse manière semblait ajouter un éclat étrange à ses yeux clignant sans cesse.

Cela, ajouté à un caractère manifestement rustre (lequel incluait cette fâcheuse capacité à jurer et insulter rapidement dans toutes les langues), rendait impossible à quelqu'un de savoir quand il était sobre ou complètement bourré.

Le vieux loup de mer, bien qu'étant un maton, était considéré

par les gars comme un type bien, mais cette opinion n'était pas du tout partagée par ses propres collègues sans scrupules, et en particulier par le gardien-chef, Yellow Face (Face de Citron) que le Capitaine détestait.

1066

« 1066 pour une visite », appela le Snotter (Le Morveux). Ils lui avaient collé le surnom exact à ce porc, songeait le Capitaine, éclatant brusquement d'un fou-rire incontrôlable, toussant, crachant et ricanaient dans de comiques convulsions à cette pensée profonde.

« Yellow Face », laissant tomber la lettre d'un prisonnier, sortit fusil-

(suite page 10)

« The Captain and the cowards » (« Le Capitaine et les Lâches »)

(suite de la p. 9)

ler du regard le Capitaine, quasiment plié en deux.

« 1066 pour une visite », aboya Yellow Face. « Nous n'avons pas toute la journée, vous savez », ajouta-t-il, le foudroyant d'un regard lourd qui était généralement réservé aux prisonniers nus (1). Le Capitaine reprit ses esprits, saisissant d'un rapide coup d'œil la silhouette confuse et dégoûtante de « Snotter ».

Les hommes avaient entendu l'agitation inexplicable et hilare, et plus tard le Capitaine informant le gardien de la visite imminente. Toute l'aile plongea dans un silence profond.

Une trêve-éclair avait été demandée lorsque les matons commencèrent à fouiller différentes cellules. Tout le monde s'était assis silencieusement et écoutant attentivement, attendant avec appréhension les premiers signes annonciateurs de problèmes.

Mais les matons se gardèrent bien de faire leur travail de fouille, et dans leur sillage, l'atmosphère tout entière semblait exhiler un unique et gigantesque soupir de soulagement reconnaissant, pendant qu'ici et là, quelques-uns, semblables aux moineaux après l'orage, poussaient le premier gazouilli nerveux.

« Yellow »

« Yellow Face », en l'absence de son chef, les jambes pendillantes comme des marionnettes à un bon pouce du sol, s'assit derrière le bureau de son supérieur dans la posture arrogante d'un enfant gâté. Toute son attention et son intérêt étaient captivés depuis un instant par quelques lignes affectueuses écrites par la femme d'un prisonnier.

« Yellow Face » devait ce surnom à son type japonais évident accompagné d'un teint jaunâtre, lequel, ajouté aux maigres joues et aux yeux en vrilles, lui donnaient l'inertie absolue de l'expression morose d'un pékinois. L'aspect malingre et la petite taille notable de « Yellow Face » s'ajoutaient à son apparence bizarre (d'une vulgarité criante et totalement sans proportion, défilant toutes les lois de la physique).

Ses attitudes plus que théâtrales et les poses stupides qu'il adoptait en passant dans le Bloc lui donnaient la grâce et l'éloquence d'une ballerine enfermée dans une effrayante paire de chaussures pointure 47 ; voilà qui réhaussait son allure !

Entre autres choses, « Wee Tom », comme les matons l'appelaient, était le type classique du lâche, un ardent défenseur du nazisme et un archi-sectaire. Il avait le chic d'être un sujet de risée pour les hommes comme pour les matons, à cause, bien sûr, de ses penchants égocentriques et ridicules. « Wee Tom » était aussi un infâme tortionnaire.

Le Gorille

Le Capitaine avait été relevé pour une pause de dix minutes par « Big Devlin » qui, ayant fait signe au prisonnier de sortir pour la visite, restait maintenant là, debout comme un grand gorille, son intelligence rapide comme l'éclair tour-

nant au ralenti à raison d'une pensée dévastatrice par heure !

Le Capitaine chantait, la tête à l'extérieur des toilettes, lorsque « Yellow Face » sortit du bureau pour prendre le prisonnier.

« Ça va », aboya-t-il de son horrible voix éraillée. « Nom ? », dit-il d'une manière provocante, la tête littéralement dans la gorge du prisonnier, tandis qu'il le fixait de son regard lourd, provocant. « Date de naissance ? », hurla-t-il, sur un ton intimidant et humiliant.

Le prisonnier restait debout, nullement intimidé. L'uniforme gris usé pendait pitoyablement sur son corps mal nourri, les cheveux emmêlés et la barbe en broussaille donnant du poids à l'insulte favorite des matons : « clodo ! ».

« Arrange-toi », beugla « Yellow Face » à la limite de la colère et à la vue de sa défaite évidente. Le type ne voudrait pas trembler devant lui !

Le Capitaine, sifflotant maintenant une matelote, sortit des toilettes à temps pour être témoin de cette scène : « Yellow Face » frappant le prisonnier. La chanson du vieux loup de mer fut arrêtée nette par le son mat, alors qu'un autre coup tombait sur le visage du type.

Le Capitaine était secoué et essayait de reprendre ses esprits, lorsqu'à son plus grand étonnement, le type qui était encore plus petit que « Yellow Face » lui flanqua un direct au menton !

L'audience des matons, auparavant amusée et ricanante, devint immédiatement muette. Le Capitaine sauta sur l'occasion pour regagner son poste, tandis que « Yellow Face », choqué et étourdi, reculant vers les gardiens, croassa : « Remettez-le dans sa cellule ».

Vicieux

Un air corrompu par l'hostilité s'engouffra dans chaque recoin du bloc : la tension pendait comme une guillotine au-dessus de la tête du prisonnier (maintenant condamné) qui allait certainement tomber. Les hommes étaient plongés dans un silence effrayant.

Quelques-uns s'efforçaient vainement de redonner un espoir factice et un encouragement à leur compagnon maltraité, alors que le fourgon entrainait dans la cour. Mais tous connaissaient trop bien les conséquences inévitables. Le Capitaine, lui-même, n'était plus bruyant. Il avait une expression morne et semblait anormalement soumis et calme. Il n'aimait pas cette idée de battre les hommes nus, pas davantage d'aillieurs que ces sales tours qui avaient été perpétrés à longueur de journée. Le Capitaine n'ennuyait personne et personne n'ennuyait le Capitaine. C'est le moyen de rester marin, éviter les mauvais vents et les pirates comme ces sales rats. Son caractère de vieux loup de mer le prévenait du danger.

« Yellow Face » rassemblait les loups comme le remarqua le vieux marin, et il savait à quoi s'attendre.

« Qu'est-ce qu'un vieil homme peut bien faire ? », se demanda coupablement le Capitaine, pensant de quelle façon il avait navigué à travers le monde pour finir à la porte de la cour du quartier de haute-sécurité à Long Kesh. « Mon Dieu », soupira-t-il, dans le silence maintenant glacial. « Je suis ici à cause du rhum, pas comme ces valets insensibles », se rassura-t-il avec colère, mais en tremblant.

La panthère

« Si seulement j'avais une chance », chuchota-t-il tandis que le cliquetis des clefs brisait le silence. Le vieux loup de mer le regardait sortir le type nu d'une cel-



lule de l'aile. « Il ferait mieux d'avoir ouvert la porte », pensait-il.

« Yellow Face » avançait comme une panthère. Il devait à tout prix avoir sa part de chair. Il devait à tout prix racheter son sale orgueil puant.

Le Capitaine délirait. Si seulement ses camarades de bord étaient là, pensait-il bêtement, et réalisant cela, une fois encore il essayait de calmer sa conscience qui l'élançait avec ce qu'il savait être des mensonges gênants. Le Capitaine sursauta, tandis qu'une pluie de coups s'abat- tait sur leur proie. Les bagarreurs habitués y prenaient complètement plaisir.

« Allez ! Allez ! », hurlaient-ils, leurs visages se crispant par le venin, les dents étincelantes, et très vite suivit le bruit des coups, mat, déchirant. Le type hurlait de douleur, sa respiration jaillissait comme un ballon se dégonflant alors qu'il s'effondrait grimaçant de douleur.

A la grille, sachant qu'ils l'avaient battu, roué à coups de pied jusqu'à l'évanouissement, le type se releva rapidement, maladroit, une grimace, vengeance de son cœur, crispait son visage blême et ses yeux roulant avec effroi, pitoyables. Le Capitaine l'aïda à travers la grille.

« Ça va, Charlie Mullan ? », demanda sincèrement le Capitaine en murmurant ces mots. Il appelait tous les gars « Charlie ». Les prénoms maintenaient la familiarité et l'amitié. Ils ne pouvaient pas se mélanger à la haine et à la torture ; ils mourraient à la porte du Bloc H.

Meurtre

Le prisonnier, roué de coups, gisait maintenant sur le sol à l'extérieur du bureau. Les quinze matons ou plus, vêtus de noir, se rassemblaient autour de leur proie comme autour d'une charogne.

Le Capitaine observait dans une colère silencieuse, alors que « Crocker » exhibait sa lourde matraque en acajou. « Salaud de traître », grommela le Capitaine en fureur, connaissant le penchant de l'homme à ramper dans tous les milieux.

Il l'observait soupesant sa matraque dans la main droite.

« Salaud », lâcha le Capitaine se mordant les lèvres, « Sale lâche, serpent ». Il avait envie de hurler.

« Yellow Face » dirigeait le massacre sanglant, et le vieux loup de

mer tourna la tête de dégoût et se culpabilisant de ne pas affronter la tempête éœurante.

Le Bloc (2) était mortellement silencieux lorsque le chef arriva. Plus rien ne bougeait exceptés les courants d'air.

Les ailes étaient comme d'étranges morgues dans lesquelles les cadavres vivants gisaient sur leur dalle humide, sur le sol. Un sentiment de « post-exécution », mi-culpabilité, mi-haine, du genre qu'un homme ressent durant la veillée mortuaire du pendu, se propageait dans l'air infect, puant, étrange, le cœur même et l'esprit de chaque homme.

Ils avaient entendu tous ces maudits bruits atroces. C'était peut-être pire que tout, et dans leur colère impuissante, ils maudissaient Dieu et le Diable à la fois.

« Enculés de lâches », hurla un prisonnier, « sales enculés de lâches ! ». La première visite pour le type en deux ans, ses visiteurs renvoyés chez eux terriblement inquiets, se demandant ce qui avait bien pu se passer.

« Lâches », avait aussi envie de crier le Capitaine.

Le chef entra, tandis que le Capitaine avait un haut le cœur.

« Demandez au Capitaine. Il est resté à son poste toute la journée », fit signe « Yellow Face ».

« Avez-vous vu le 1066 être maltraité ? », questionna le chef, attendant la réponse.

Le vieux loup de mer rougit. Il y eut un silence, puis les regardant tous les deux, ses yeux brillant comme des sabres d'abordage, il bégaya : « Non, M..., M..., Monsieur. Non, je n'ai absolument rien vu. »

Sur les traits asiatiques de « Yellow Face », se dessinait un sale sourire sorniois et grimaçant, alors qu'il se détournait, murmurant « Lâche », et il essuya une petite tache rouge sur le mur blanc.

BOBBY SANDS

(Traduction effectuée par les « Hooligans mondialistes »)

(1) Quand, en 1981, les prisonniers républicains entamèrent leur grève de la faim jusqu'à la mort, pour obtenir une amélioration de leurs conditions de détention, c'est un degré de plus dans la lutte qu'ils mènent. Il faut se rappeler que depuis 1977, un grand nombre de prisonniers observaient une grève de l'hygiène et que, refusant de porter l'uniforme carcéral, ils vivaient sous des couvertures.

(2) Dans le camp de prisonniers de Long Kesh, véritable camp de concentration, c'est des H-Blocks, genre de quartiers de haute sécurité et de torture, que partent les différentes grèves.



Présentation des secrétariats de la Fédération anarchistes

L E but de ces deux pages n'est pas de présenter la Fédération anarchiste : cela nécessiterait la publication d'un compte rendu d'activités et de propagande de chacun des groupes et individus adhérents. Mais ces groupes et individus sont réunis pour construire et essayer de renforcer notre organisation. Pour fonctionner, celle-ci s'est dotée de plusieurs secrétariats, tous choisis à l'unanimité chaque année lors du

congrès de la Fédération anarchiste. Chacun fonctionne selon le mandat élaboré en congrès. Si leurs tâches sont précises, ils doivent pour la plupart de leurs activités travailler de concert. Pour faciliter cette concertation se tient chaque mois un Comité de relation avec tous les secrétariats, avec la présence du Secrétariat général chargé d'assurer son bon déroulement. Tout militant de la Fédération anarchiste peut y assister. Chaque secré-

ariat énonce son bilan, les critiques et propositions ont libre cours. Tous essaient de remédier aux dysfonctionnements qui ont pu se produire. Le C.R. ne peut sortir de ce cadre, car seul le congrès, réunissant l'ensemble des militants ou leurs mandataires, est décisionnel. Mais laissons les secrétariats se raconter eux-mêmes.

La rédaction

Administration

N OMMÉS pour deux ans, lors du congrès de la Fédération anarchiste, les administrateurs sont chargés de gérer deux des plus anciennes œuvres de notre organisation : le *Monde libertaire* et la librairie du même nom. La tâche est lourde et prenante, mais les efforts constants qu'il faut produire pour maintenir l'équilibre financier de ces œuvres sont le produit de toute une équipe et pas seulement des deux administrateurs.

Tenue par des permanents techniques, la librairie du *Monde libertaire* s'est développée considérablement ces dernières années, depuis son aménagement au 145, rue Amélot. De nouveaux rayons ont été créés, d'autres se sont agrandis, dans un souci constant de présenter un éventail de livres et de disques de qualité pouvant satisfaire la soif de culture et d'information des milliers de sympathisants, militants et auditeurs de Radio-Libertaire qui y font leurs emplettes.

Quant au *Monde libertaire*, malgré sa santé financière précaire, il a su se doter du matériel technique nécessaire à sa réalisation pour préserver son indépendance et l'accroître de jour en jour.

Ces réalisations sont loin d'avoir atteint leur achèvement et sont en constante évolution. Et c'est par les efforts conjugués de tous, militants et sympathisants, que ces œuvres



pourront croître et multiplier à l'infini, partout où cela sera possible.

Les administrateurs



Secrétariat Histoire et Editions

I L se trouve placé sous la responsabilité d'un secrétaire mandaté par le congrès de la Fédération anarchiste. Ce secrétaire s'entoure d'une équipe de plusieurs personnes afin de mener à bien les différentes tâches lui incombant, et qu'il ne pourrait effectuer seul.

Le travail du secrétariat Histoire-Editions de la F.A. s'articule autour de deux grands axes complémentaires. 1. Le rassemblement d'un maximum de documents relatifs à l'histoire passée et présente de la Fédération anarchiste et du mouvement anarchiste français et interna-

tional, et le classement de toute cette documentation. Pour ce faire, un centre d'archives a été mis sur pied. Il regroupe journaux, revues, livres, affiches, photos qui émanent de la F.A. et du mouvement anarchiste ou qui traitent de l'anarchisme à un degré ou à un autre.

A moyen terme, nous envisageons de transformer ce centre en un véritable centre de documentation permettant au militant anarchiste, au chercheur ou à quiconque souhaitait obtenir des renseignements sur tel ou tel aspect de notre histoire, de consulter un maximum de documents.

Pour l'heure, si vous éditez un journal, une revue, un livre, une affiche... n'hésitez pas, faites-nous en parvenir un exemplaire. Si vous disposez d'archives dont vous craignez qu'elles ne se dispersent... confiez-les nous.

2. L'édition, au niveau fédéral, d'un maximum de livres anarchistes ou concernant l'anarchisme. Ceci n'est pas simple car nous nous heurtons sans cesse aux obstacles que constituent l'absence d'un circuit de distribution adapté au livre anarchiste et nos faibles moyens financiers.

Cependant, nous avons décidé de développer nos éditions, étant donné l'importance du livre pour notre propagande, et nous avons envisagé une nouvelle présentation de nos livres ainsi qu'une formule d'abonnement.

A terme, nous espérons parvenir à sortir trois titres par an. Pour ce faire, votre aide nous est tout à fait fondamentale.

Le secrétariat

Secrétariat H.-E.

Radio-Libertaire

C' EST l'été, moment privilégié pour se reposer et pour changer d'air, mais c'est aussi le moment privilégié des pouvoirs pour accomplir leurs sales besognes, alors gare ! La bande F.M. connaît sa troisième vague de radios (à fric et à connerie), ce sont les radios « libres » qui en font les frais. Ici et Maintenant recouverte, Radio-Libertaire brouillée par une radio occulte qui ne s'annonce toujours pas, etc.

Pour résister au glacis des radios locales privées, les radios libres doivent s'unir et se doter d'une charte qui fasse que partout où le mercantilisme, la politique et la débilité bafoueraient la liberté d'expression, toutes s'insurgent et agissent ensemble. Pour l'heure, Radio-Libertaire, consciente de ces problèmes, se fait fort de continuer d'émettre et d'être audible, dans l'esprit qui a toujours été le sien : sans concession envers quelque pouvoir que ce soit, le respect des radios voisines et l'affirmation de son soutien envers toute radio victime de la répression ou de la guerre des ondes, et enfin le parti pris d'une programmation de qualité ainsi que le développement de la propagande anarchiste.

Nous vous présenterons en septembre la nouvelle grille de Radio-Libertaire, avec des changements d'horaires, des nouveautés et la volonté de développer les informations. Dès à présent un nouveau numéro de téléphone est à votre disposition, c'est le répertoire de Radio-Libertaire. Le 42.58.90.50 vous donnera accès à la liste des lieux et spectacles pour lesquels la carte d'auditeur de R.-L. (100 F, seule source financière de fonctionnement de la radio) donne droit à des réductions, ainsi qu'une partie des programmes de la radio et les annonces de la Fédération anarchiste. Restez à l'écoute, le 89.4 MHz n'a pas fini de faire parler de lui. Salut et révolution.

Le secrétariat à la programmation



Imprimerie

A U cours des années, la Fédération anarchiste s'est dotée d'outils de propagande pour la diffusion de la pensée anarchiste. Une librairie tout d'abord, puis une radio... il nous manquait une imprimerie, instrument indispensable à notre organisation à plus d'un titre.

Au-delà des multiples ressemblances qu'elle partage avec d'autres imprimeries commerciales, l'imprimerie de la F.A. s'en distingue sur un point fondamental, et cela fait sa force : elle est l'outil d'une organisation révolutionnaire. Elle bénéficie donc d'une position de force qui lui permet de résister aux intimidations du pouvoir, oppressions de toute sorte. Toutes les expressions au service des luttes émancipatrices peuvent y voir un avantage certain.

Née dans les années soixante-dix avec du matériel ronéo, elle continua par la suite son activité sur une offset de bureau que faisait tourner bénévolement quelques camarades, après leurs heures de travail. Face à l'importance de son développement, l'organisation s'est dotée d'un, puis de deux permanents, en même temps que d'une véritable offset d'imprimerie.

La dynamique était engagée, le congrès 1986 de la F.A. décida l'achat d'une deuxième offset, de plus grand format, la mise en place d'une structure professionnelle et d'un nouvel essor dans son activité.

Notre travail touche tout ce qui s'exprime en offset : tracts, affiches, affichettes, posters, brochures, revues, journaux, autocollants, cartes de visite, en-tête de lettres, etc. Par ailleurs, nous pouvons effectuer les travaux de photocomposition (frappe de textes) pour vos livres, brochures, journaux... et de montage pour vos maquettes. Nous avons également un atelier de photogravure. Pour tous ces travaux, vous pouvez nous contacter pour l'établissement d'un devis (gratuit) ou pour tous renseignements complémentaires.

Les investissements que nous entreprenons coûtent cher, pour développer cette dynamique nous comptons sur votre contribution en charge de travail et en soutien financier. Pour nous contacter : librairie du Monde libertaire (imprimerie), 145, rue Amélot, 75011 Paris (tél. : 42.59.98.84).

Administration imprimerie

Communiqué du secrétariat Histoire et Editions

A partir du mois de juin, le tarif de l'abonnement pour trois titres aux Editions du Monde libertaire s'élève à 250 F (au lieu de 200 F).

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

RÈGLEMENT :

- 250 F
- 300 F (en soutien)

TITRES CHOISIS (cocher trois titres) :

- Souvenirs de Maurice Joyeux,*
- Dictature et Révolution de Luigi Fabbri,*
- Textes choisis de C. Berneri,*
- La pédagogie libertaire de Jean-Marc Raynaud.*

A renvoyer, avec règlement, aux Editions du Monde libertaire, 145, rue Amélot, 75011 Paris.

Dans le cadre de la commémoration « Espagne 36 », les Editions du Monde libertaire vous proposent les deux ouvrages de Gaston Leval : *L'Etat et l'histoire* et *Espagne 36-39* pour 100 F les deux volumes.



DEPUIS 1954 UNE CONTRE-INFORMATION

AU SERVICE DE
LA REVOLUTION
SOCIALEfédération
anarchistelisez
**le monde
libertaire**
organe de la fédération anarchiste
chaque jeudi
dans
les kiosques

Relations internationales

FORMELLEMENT, le travail du secrétariat aux Relations internationales est celui du secrétariat aux Relations extérieures étendu au domaine international. Il s'agit pour lui de créer, conserver, améliorer les contacts avec les organisations anarchistes de par le monde, de se tenir en rapport avec elles pour tout ce qui touche les événements mondiaux et les activités des anarchistes.

Toutefois, les relations et le suivi qu'elles impliquent ne se limitent pas aux seules organisations anarchistes ou anarcho-syndicalistes. Par extension, la Fédération anarchiste en est venue à entretenir des liens avec les mouvements sociaux, groupes de pression qui, malgré leur faible composition anarchiste n'en demeurent pas moins importants. Même si les anarchistes n'y sont pas impliqués, ou indirectement, ces organisations, par l'impact qu'elles possèdent sur la société, les principes qui les animent, leur

fonctionnement, leur participation aux luttes émancipatrices, font partie du champ de nos compétences.

Si nous voulions schématiser, trois types de relations seraient à distinguer. Les liens avec les organisations anarchistes spécifiques ou anarcho-syndicalistes, liens organiques et/ou structurels. Les contacts avec les mouvements nôtres ou porteurs d'une sensibilité libertaire affirmée. Sans vouloir être exhaustif, la Fédération anarchiste italienne (F.A.I.) ou la Fédération anarchiste ibérique (F.A.I.) entrent dans le domaine des relations privilégiées, tandis que les Industrial Workers of the World (I.W.W.) ou la S.A.C. suédoise appartiennent au second domaine.

La troisième catégorie (le mot est horrible) contient tous les mouvements politiques, organisations syndicales dont la représentativité est évidente et dont les potenti-

tés libertaires ne demandent qu'à s'affirmer ou à se révéler. Gardons à l'esprit qu'aux trois principes qui guident notre action (dénoncer, soutenir, organiser), s'accompagne obligatoirement la propagande. Élargir notre audience, telle est la priorité. Et nos capacités à prouver notre solidarité ne peut que renforcer notre crédibilité. Par là même, nous aider à développer le mouvement anarchiste international. Il en est ainsi pour des mouvements comme la C.O.B. bolivienne, les associations de squatters hollandais, les organisations pacifistes et/ou antinucléaires, et tout récemment la N.U.M. britannique (National Union of Mineworkers).

La Fédération anarchiste française est fédérée à l'International des fédérations anarchistes (I.F.A.) et travaille étroitement avec son secrétariat dont le mandat est assuré par nos camarades italiens de la F.A.I. Notre tâche est là aussi double car il nous faut travailler au renforcement de cette internationale anarchiste dont le prochain congrès ordinaire se tiendra en novembre à Paris. Nous aurons la chance d'accueillir les camarades anarchistes du monde entier. Certains rejoindront l'I.F.A. tandis que les autres s'attacheront à conserver des relations de travail fructueuses.

D'ici là, le secrétariat aux Relations internationales aura à diffuser l'information, voire participer à une contre-information soucieuse des réalités. La page « Informations internationales » du *Monde libertaire* vous y donne accès chaque semaine. Mais le secrétariat renseigne également les camarades de tous les pays sur l'action, les objectifs des libertaires qui militent un peu partout dans le monde.

REL. INTERNATIONALES



Relations intérieures

PARMI les secrétariats de la Fédération anarchiste, celui des Relations intérieures est sans doute des plus essentiels, car son rôle principal est de servir de trait d'union entre les groupes, permettant ainsi de concrétiser en quelque sorte le lien fédératif lui-même.

Mettre en rapport les groupes entre eux, maintenir les contacts avec les militants, faire circuler l'information au sein de l'organisation, ventiler les contacts entre les groupes : voici les tâches prioritaires des Relations intérieures. Tâches simples, « techniques », mais dont l'importance n'échappera à personne.

Les fonctions des R.I. ne se limitent pas cependant à un rôle passif de « boîte aux lettres », et comme cela est signifié dans nos principes de base, ce secrétariat se doit aussi d'impulser, de coordonner et de faciliter le travail militant des groupes. Et cela de plusieurs manières :

- en proposant des thèmes de campagnes qui pourront ou non être repris à leur compte par les militants ;
- en répondant à toute demande d'aide de la part des groupes (renseignements divers, envois d'orateurs ou de militants, etc.) ;
- en cherchant et en mettant à la disposition des groupes du matériel de propagande, qu'il s'agisse de tracts, brochures ou affiches ;
- en impulsant ou en prenant en charge des cours de formation ;
- en se déplaçant à chaque fois qu'il s'avère nécessaire, pour faciliter la coordination des groupes entre eux, ou des sympathisants qui veulent adhérer à la Fédération anarchiste.

La tâche des R.I., on le voit, est donc des plus vaste. L'étendue des fonctions de ce secrétariat a d'ailleurs conduit depuis trois ans à la constitution d'une commission de propagande pour seconder les R.I., chargée plus particulièrement de tout ce qui touche la propagande et la formation.

Secrétariat aux Relations intérieures

Comité de rédaction

LE Comité de Rédaction, secrétariat à responsabilité collective, a la tâche de présenter chaque semaine à ses lecteurs (depuis 1977, date du passage du mensuel à l'hebdo) un *Monde libertaire* de qualité, ce qui, il faut bien le reconnaître, n'est pas un travail de tout repos... Depuis 1954, il a suivi et épousé tous les combats, ce, malgré ses faibles moyens, mais grâce à l'énergie et au travail de tous et de chacun.

Les membres du C.R. sont nommés chaque année lors des congrès de la F.A. et s'entourent de toutes les bonnes volontés qui désirent s'investir dans ce travail, afin d'assurer ensuite la continuité du journal.

Nous nous réunissons deux fois par semaine afin d'assurer la commande d'articles, la lecture du courrier reçu et la construction du journal. Tous les articles que nous recevons sont lus par chaque membre du C.R. (dans la mesure du possible), avant d'être acceptés ou refusés. Lorsqu'un problème se pose, nous demandons à l'auteur de l'article son accord avant de faire une quelconque modification sur le fond. Mais bien sûr, les articles refusés le sont bien souvent pour des problèmes de forme ou pour

manque d'intérêt. Afin d'en rendre possible la compréhension, il faut parfois réécrire entièrement certains articles que nous recevons...

Qu'à cela ne tienne ! Nous encourageons chaque fois que l'occasion se présente nos rédacteurs en motivant notre refus par un courrier, et en proposant à l'auteur une nouvelle rédaction.

Outre ces envois spontanés, l'une des tâches du C.R. est de commander des articles de fond, afin de coller le plus possible à l'actualité et d'offrir un journal attrayant.

Le *Monde libertaire* est bien sûr le journal de tous les militants de la Fédération anarchiste et doit, à ce titre, refléter tous les courants de pensée qui peuvent avoir cours dans notre organisation. Le C.R. s'efforcera cette année de contacter des personnalités extérieures afin de leur ouvrir nos colonnes. Les articles n'engageant que leurs auteurs, nous les passerons in extenso en prenant toutefois le soin de les présenter.

Étant le reflet du mouvement libertaire, dans sa perpétuelle évolution et, bien sûr, dans ses contradictions, il nous arrive d'avoir des positions divergentes sur des questions d'actualité. Il n'est pas ques-

tion d'entamer dans nos colonnes des polémiques ou de trancher des débats qui n'ont pas eu lieu au sein de la F.A. Nous ne sommes pas un bulletin interne, mais le journal d'une organisation synthétiste, qui reconnaît les différents courants de pensée du mouvement libertaire.

Le travail du C.R., outre ses réunions hebdomadaires, est aussi en dernier lieu, cela le dimanche, de boucler chaque numéro en corrigeant une dernière fois chaque article ; cela se fait après la photocomposition et le montage qui sont assurés par l'unique permanent, qui doit parfois supporter le retard pris dans l'élaboration du journal, au profit de nuits blanches ! Sinon, point de journal le jeudi, ce qui n'est pas arrivé depuis maintenant plus de trente ans. Sauf en juin 1968... Mais à l'époque, nous soutenions les imprimeurs en grève dans leur lutte.

Rendez-vous pour le numéro 1 000 ? (1).

Le comité de rédaction

(1) Sur l'histoire du M.L., vous pouvez lire un texte de M. Joyeux paru dans « Volonté anarchiste » n° 25, brochure éditée par le groupe Fresnes-Antony de la Fédération anarchiste.



Relations extérieures

IL ne s'agit pas dans cette présentation du secrétariat chargé des Relations extérieures (R.E.) de reprendre in extenso les Principes de base de la Fédération anarchiste, mais de présenter d'une façon plus pratique son fonctionnement. Rappelons néanmoins que les anarchistes organisés de la F.A. reconnaissent que la seule propagation des idées est insuffisante. Ainsi les R.E. sont en quelque sorte le porte-voix de ce qui se fait à la fédération.

En ce qui concerne le côté technique, il convient de rappeler que le secrétaire est nommé en congrès. Il s'entoure d'une équipe plus ou moins importante suivant les années. Il a pour rôle, d'une part, d'assurer des contacts amicaux avec les groupements, associations, organisations, etc., et de faire connaître en leur sein notre presse, nos actions, nos objectifs, nos options. Il va sans dire que de tels résultats ne peuvent être obtenus sans réciprocity.

Le secrétariat, en coordination avec les groupes ou les commissions de travail, prépare et organise d'une façon pratique les campagnes fédérales décidées en congrès. Il assure également tout un suivi de l'actualité, qu'elle soit militante ou non, et la répercute dans l'organisation.

Ainsi, suivant l'événement, il peut décider de l'investissement de la fédération, toujours en relation avec les groupes, sur telle ou telle lutte. Ainsi ceci peut se traduire soit par des communiqués, soit par l'organisation de meetings ou une participation à des manifestations, collectifs, cartels... On peut citer, pour exemple, la manifestation à propos de Tchernobyl, au mois de mai dernier.

Dénoncer, soutenir, organiser... le poids et la crédibilité d'une organisation révolutionnaire se jugent sur ses capacités à répondre aux institutions étatiques et aux structures autoritaires de tout pelage. Cette année, le secrétariat assurera, à partir du mois de septembre, une émission mensuelle sur Radio-Libertaire. La radio est un moyen plus intéressant, car plus vivant que le journal, pour la diffusion de l'information.

L'apathie, la lassitude malsaine du mouvement social ne laisse pas d'inquiéter. Avec l'arrivée du nouveau gouvernement, et les dernières mesures, il y a du pain sur la planche et la Fédération anarchiste, plus que jamais, se doit d'être présente !

Secrétariat aux R.E.

Permanence du secrétariat tous les vendredis, de 18 h à 19 h 30, à la librairie du *Monde libertaire*, 145, rue Amélot, 75011 Paris (tél. : 16/1.48.05.34.08).

ÉTATS-UNIS

Big Mountain



NOUS ne reviendrons pas sur les tenants et les aboutissants de l'expulsion programmée de quelques mille Indiens de leur territoire. Ce déplacement forcé des peuples Dine (Navajo) et Hopi tient sa justification au fait qu'un conflit opposerait ces deux nations, conflit dont la résolution passerait par l'exil de 1 400 Dine et 100 Hopi. Le Congrès américain décida en 1974, sous couvert de la loi P.L. 93.531 de passer une loi autorisant la partition à 50% de la terre et la création d'une commission chargée de veiller au déplacement des Indiens vivant du « mauvais côté de la clôture ».

La résistance au partage de la J.U.A. (Joint Use Area) commença en 1977 et, depuis, les populations Navajo et Hopi attendent l'échéance du 8 juillet 1986, date à laquelle, selon les termes de Richard Norris, porte-parole du président, « l'expulsion des Navajo devra être appliquée rigoureusement par les "U.S. Marshalls" et l'armée des Etats-Unis ». Reagan s'est promis que Big Mountain ne serait pas un

autre Wounded Knee : le déplacement devrait s'effectuer en 30 minutes (sic). Un article de *Akwasne Notes* éclaire les véritables motivations des responsables de cette intervention militaire et la campagne de désinformation chargée de manipuler les consciences.

Au milieu du mois de septembre 1985, des articles sur le « conflit des Navajo et Hopi » sont parus dans deux des plus importants journaux nationaux, le *New York Times* et *Newsweek*. Ces deux articles montraient que la couverture de ce conflit était manipulée, comme elle l'était déjà en 1973-1974 peu avant le passage de la loi, « *Relocation Act* ». Cette loi fut entérinée en 1974, portée par la colère publique au sujet d'une prétendue bataille frontalière faisant rage entre les Navajo et les Hopi.

Une enquête approfondie démontrait que la « guerre » fut fabriquée par un cabinet de *public relations* de Salt Lake City, représentant les intérêts de la tribu Hopi (qui gagne environ quarante millions d'euros

avec cette loi), et par celui d'un consortium visant à l'accès aux ressources des terres de la Black Mesa. Plusieurs incidents furent provoqués par des cowboys mercenaires, à l'image des méthodes provocatrices utilisées à Pine Ridge lors du siège de Wounded Knee en 1973. Les médias, avec soumission, rapportèrent l'affaire.

Deux versions du conflit

Afin de comprendre les choix qu'affrontèrent les journalistes en couvrant ce conflit, il aura fallu saisir qu'il y a deux théories antagonistes de base sur la nature de la dispute. La première version, qui a dominé la plupart des comptes rendus depuis douze ans est qu'il existe un différent ancestral entre les Navajo et les Hopi, qui trouve son origine il y a plus d'un siècle et amena l'invasion démographique des Navajo sur les terres Hopi.

La seconde version du conflit subordonne le *Relocation Act* de 1974 à des intérêts économiques cherchant à résoudre le problème de propriété légale des terres de la Black Mesa, de façon à louer le charbon, nettoyer la terre pour l'exploiter et, par ailleurs, développer un complexe énergétique du sud-ouest. Cette version vise Peabody Coal Co., le projet de l'Arizona du Centre, le B.I.A. (Bureau of Indian Affairs) et une élite d'Indiens « progressistes » qui utilisent des affaires tribales comme levier. Cette version tient compte également d'une quelconque dispute parmi les Indiens, et dans le cas qui nous occupe, entre les « traditionnels » et les « progressistes ». La fracture serait élargie par les pressions des sociétés commerciales.

La première version (conflit Navajo-Hopi) travaille en faveur des compagnies charbonnières et du développement du conseil tribal Hopi, tandis que la seconde (le charbon contre les « traditionnels ») va dans le sens de la légitimité de la partition et de l'expulsion. La loi P.L. 93.531 se base sur la première théorie. Les manuels des services secrets américains traitant des opérations psychologiques décrivent

avec force détails les techniques de base d'une propagande efficace. (De telles opérations furent entreprises au Chili dans les années soixante-dix dans le but de déstabiliser le gouvernement Allende.)

Une technique fondamentale est la volonté affirmée de rendre le rôle des acteurs confus, soit en ne les définissant pas ou en les caractérisant vaguement, ne leur attribuant peu ou pas du tout de responsabilité ou de motivation.

Journalisme blanc

La place, pas nécessairement le rôle, des acteurs potentiels dans ce drame du sud-ouest est connue de n'importe quel journaliste, même ceux qui procédèrent à une enquête hâtive sur le conflit : les Navajo et les Hopi, les chefs de tribus, les « traditionnels » et les « progressistes », les compagnies minières, les compagnies électriques, le département de l'Intérieur, le B.I.A., les tribunaux fédéraux, le président. Les noms précis sont facilement déterminés : John Boyden, Harrison Læsch, etc.

Quand un journaliste décide d'omettre certains acteurs en présentant le tableau de la situation, il prend une décision importante et claire sur le rôle de tels acteurs. Par exemple, *Newsweek* comme le *Times* décidèrent que le rôle de la Peabody Coal Co. et autres compagnies minières n'était pas sensible dans cette affaire. Mais les deux

articles placent les Navajo et les Hopi sur la scène. De ce point de vue, comment le lecteur peut-il voir dans ce conflit autre chose qu'un différent entre Hopi et Navajo ?

La version pro-expulsion de la réalité l'emporte car les intérêts pour l'expulsion tiennent des positions fermes au sein des structures qui contrôlent et diffusent l'information. Les représentants de la tribu Hopi et de la commission chargée du déplacement sont, entre autres, J.P. Kennedy et H. Læsch dont les liens, plusieurs fois établis, avec Peabody, Kerr-Mc Gee, Fluor, Bechtel, le B.I.A., sont connus.

D'une toute autre manière, les opposants à l'expulsion, les Navajo éprouvent énormément de mal à disséminer l'information. La tribu Navajo elle-même n'a pas de position ou de stratégie définie, et même la conscience de comment elle a perdu la guerre de propagande. La « petite » tribu Hopi est armée pour l'action et elle est à des kilomètres au-dessus du chef Navajo Peterson Zah.

La question demeure : pourquoi les compagnies minières et électriques sont-elles absentes des couvertures médiatiques ? Peut-être pour des raisons. C'est une raison. Mais la réaction de la plupart des journalistes est celle d'une aversion pour les magouilles. Et, preuve à l'appui, ils déclarent quand même : « C'est le business, c'est légal ! ».

Relations internationales (D'après « Akwasne Notes »)

La librairie du Monde libertaire reste ouverte tout l'été (fermeture le lundi et le dimanche, horaires des autres jours : 10 h à 19 h 30). Tous nos camarades étrangers, en visite à Paris, pourront donc satisfaire leur curiosité et connaître des anarchistes français. Le secrétariat des Relations internationales souhaite pouvoir rencontrer cet été tous ceux et toutes celles qui pourront lui apporter des informations, partager des expériences, établir des contacts, renforcer des relations.

Les Relations internationales tiennent une permanence tous les mardis. Cependant vous pourrez les joindre tous les autres jours. A très bientôt.

Salut et anarchie

THE bookshop of the « Monde libertaire » is still open all the summer-time (closed on monday and sunday, opened on the other days from 10.30 a.m to 7 p.m.). All our fellow foreign comrades visiting Paris may so content their curiosity and meet french anarchists. The board of international relations wish to be able to meet all those who can send informations, share experiences, build contacts, strengthen relationships. The board keeps its permanency opened on tuesday but you will be able to join us every day. See you soon.

Salut and anarchy

La libreria del « Monde libertaire » è aperta durante l'estate (la libreria è chiusa il lunedì, aperta dal martedì al sabato dalle 10 h 30 alle 19 h). Tutti compagni stranieri, in visita a Parigi, potranno soddisfare la loro curiosità e conoscere così gli anarchici francesi. Il segretario delle relazioni internazionali si augura di incontrare durante l'estate tutti quelli e tutte quelle che potranno portargli delle informazioni, cambiare esperienze, stabilire contatti, rinforzare le relazioni.

Le relazioni internazionali tengono una permanenza tutti i martedì. Però, potete contattarli tutti gli altri giorni. A presto.

Ciao e anarchia

DER Buchladen des « Monde libertaire » bleibt während des ganzen Sommers geöffnet (Öffnungszeiten : Dienstags bis Samstags : von 10.00 bis 19.30). Alle ausländischen Kameraden und Besucher können also ihre neugier befriedigen und haben die Möglichkeit französische Anarchisten kennenzulernen. Das Sekretariat für internationale Beziehungen wünscht sich schon vorhandene Kontakte zu verstärken und möglichst viele Beziehungen zu knüpfen um erfahrungen und Informationen auszutauschen. Das Sekretariat trifft sich regelmäßig den Rest der Woche erreicht werden. Auf bald also.

Anarchistischem Grass.

La libreria del « Monde libertaire » sera abierta todo el verano (cerrada los lunes y domingo, horarios de los otros días : de las 10 h a las 19 h 30). Todos mestros campaneros extranjeros de pasaje en Paris. Tendrán la oportunidad de visitarnos anarquistas franceses. El secretario de las relaciones internacionales desea encontrar este verano todos y todas los que podrán traerle informaciones, compartir experiencias, establecer contactos y fortalecer relaciones.

Las relaciones internacionales tienen una permanencia todos los martes de las 18 h a las 19 h 30. Hasta pronto.

Salutaciones anarquistas.

RELATIONS

INTERNATIONALES

Sale temps pour les libertés

L'ATTENTION du gouvernement grec se porte non seulement sur le mouvement anarchiste grec mais également sur les tentatives antagonistes de desserrer l'étreinte.

Les radios ne sont pas légalisées. Le domaine reste à défricher, notamment à Athènes. Les quelques animateurs qui s'y sont essayés sont passés par perquisitions, saisies, incarcérations, amendes. Ce fut le cas de la radio du K.K.E.S. (Parti communiste de l'intérieur) comme de Athènes-canal 15. Lundi 30 juin, Athènes-canal 1, radio libre qui émettait sporadiquement 20 minutes (temps au delà duquel les flics peuvent, par gonio, effectuer des repérages), histoire d'occuper la fréquence, fut saisie.

Après une demi-heure d'émission, les forces de l'ordre et le procureur firent leur entrée afin de procéder à une perquisition suivie

d'une saisie et de dix-huit arrestations. L'incident se déroula devant une cinquantaine de témoins (tous invités) : journalistes, correspondants de presse, personnalités. Relâchées le soir-même, les dix-huit personnes risquent jusqu'à deux ans de prison et 500 000 drachmes d'amende (environ vingt cinq mille francs français). Cela va sans dire, le matériel fut confisqué.

L'intention des animateurs, dont certains sont anarchistes, était de précipiter les choses. Par ras-le-bol, mais également par déception. Le 15 juin, le Parlement devait plancher sur une proposition de loi visant à offrir la fréquence F.M. aux radios libres. Discussion qui fut remise habilement aux calendes... grecques (probablement à la rentrée).

Toutes les tentatives d'élargir la faille des libertés se voient réprimées. La pression est nécessaire, mais ne peut remplacer la mobili-

sation. Toujours est-il que si le gouvernement socialiste de Papanréou recule peu à peu (libération de l'avocate arrêtée le 22 juin [cf. M.L.626], relaxe des 18 interpellés...), il continue de taper à bras raccourci sur les manifestants, surtout s'ils sont anarchistes.

Parmi les inculpés du 30 juin, on remarque : M. Vegleris (maître de droit constitutionnel de l'Université d'Athènes), R. Koundoros (directeur du comité de défense des téléspectateurs), Alexandre Yotis (journaliste), M. Tahtisis (écrivain). Notre compagnon Alexandre Yotis est connu pour avoir participé à la création de la radio grecque sur Paris, après le « boom » des radios libres en 1981.

Toutes les protestations doivent être adressées au ministère de la Presse et de l'Information, M. le ministre Papayouanou, 6, rue Zalkosta, 10671 Athènes, Grèce.

Rel. Internationales

« La désinformation arme de guerre » textes présentés par V. Volkoff

« C'EST que l'information est partiellement désinformante par nature. Nous ne pouvons nous regarder nous-mêmes dans un miroir sans nous désinformer si peu que ce soit : la qualité de la glace, celle de nos yeux, l'éclairage, notre humeur déforment notre vision. » (V. Volkoff). Voilà un ouvrage, recueil de textes sur la désinformation, remarquable... Oui, remarquable, par ses informations et... ses « désinformations ».

Systématiquement pro-capitaliste et anticommuniste « viscéral », Volkoff n'envisage la désinformation, et entre autres celle qui s'applique aux médias occidentaux, que par le biais d'agents de l'U.R.S.S. Les sphères dirigeantes des Etats occidentaux ne se livrent pas, ou rarement, et encore d'une façon naïve (selon l'auteur), à cet exercice au travers de la presse ou d'autres moyens de communication. L'idéologie est simple, sinon simpliste : « (...) deux forces demeurent en présence dans le monde : l'une, énergique, constructive, agressive, animée d'une grande foi en elle-même : le marxisme-léninisme ; l'autre, apathique, conservatrice, pacifiste, dépourvue de tout idéal, de toute inspiration : le capitalisme. (...) Il est d'ores et déjà possible de parler sur la victoire du marxisme-léninisme... ».

La chose est entendue et l'idéologie connue : jamais les Occidentaux n'utilisent la désinformation, pas même les Etats-Unis et la C.I.A. (Chili 1973, Vietnam, Nicaragua, Tchernobyl récemment), pas même la France (en Indochine, en Algérie et en Afrique noire, par exemple), pas même Israël...

Mais pour revenir à la désinformation, cet ouvrage présente l'intérêt d'établir les antécédents historiques de celle-

ci, ses caractéristiques, ses méthodes, ses buts, etc. Dans notre monde médiatisé à l'extrême ou dans celui des pays de l'Est, où toute information (même météorologique) est soigneusement contrôlée par le Parti et l'Etat, il est essentiel de comprendre les mécanismes de la désinformation pour mieux la combattre. Et, à travers cet ensemble de textes de base, on saisit la puissance de l'information et que celui qui la contrôle (totalement ou partiellement) détient le pouvoir. Un pouvoir absolu, terrifiant, dont il peut lui-même être victime.

De nombreux préceptes peuvent être retenus et nous servir dans notre lutte quotidienne, car celle-ci passe avant tout par l'information. Vous voulez des exemples ? En voilà trois à méditer. « Se laisser imposer le vocabulaire de l'adversaire, c'est déjà, dans une guerre idéologique, perdre la moitié de la bataille. » (V. Volkoff). « Notre invincibilité dépend de nous, la vulnérabilité de l'ennemi, de lui. » (Sun Tzu) (1). « Les démentis qui ont suivi n'ont rien changé. C'est le choc initial sur les esprits qui compte, non ce qui est dit après. » (A. de Borchgrave et R. Moss, l'Iceberg).

Intéressantes également, et savoureuses, ces analyses de la désinformations à laquelle se livrent nos quotidiens (2). « B) Quelques procédés : 1) la nouvelle absolument fautive pour la vérification de laquelle l'auditeur ou le lecteur n'a aucun repère. Le démenti peut d'ailleurs être donné ultérieurement sans nuire à l'effet de la première nouvelle, 2) la sélection des informations, une à une vraies, mais choisies dans une même intention, 3) le mélange d'informations vérifiables et d'informations subversives (3), 4) le commentaire "orienté" après une information vraie, 5) la mise en place

d'une information vraie à preuve concrète dans un contexte qui en change le sens, 6) l'information incidente tendancieuse, donnée sans y attacher d'importance, dans le cours d'une information ayant un objet tout autre, 7) grossissement et défiguration d'une information vraie de façon à susciter des sentiments forts chez le lecteur-auditeur, 8) répartition inégale de la longueur et des qualités des informations pour et contre, au bénéfice de l'aspect choisi pour orienter le lecteur-auditeur (ex : publicité large donnée à une répression et faible donnée à la provocation), 9) "habillage" d'une information subversive avec un fait réel, 10) information sans conclusion mais faite de telle sorte que le lecteur-auditeur tire lui-même "la conclusion qui s'impose". »

Je suis certain qu'à la lecture de ces procédés, des exemples de désinformation lus dans votre quotidien « préféré » vous sont venus spontanément à l'esprit. Un ouvrage (4) donc essentiel, mais à manier avec prudence et éthique. Au fait, ne dit-on pas que « la vérité est révolutionnaire » !

GEORGES HOST

(1) Général chinois vivant il y a près de 25 siècles, père de la « désinformation » et auteur d'un ouvrage, l'« Art de la guerre », livre de chevet d'un ex-ministre de la Défense nationale dénommé Charles Hernu.

(2) Entre autres « Le Monde », mais ce n'est pas le seul, loin de là (cf. chapitre « Le Monde, tel qu'il est »).

(3) Le terme « subversif » contient une charge idéologique « désinformante » évidente (cf. début de l'article, N.d.R.).

(4) « La désinformation, arme de guerre », textes de base présentés par Vladimir Volkoff, Julliard/L'Age d'Homme, 90 F.

ANARCHO-PUNK

Pendant les vacances la musique continue

QUELQUES nouvelles, vite fait sur « l'gaz », du front musical, avant que tout le monde (?) ait déserté les villes à la recherche de repos et de dépaysement bien gagné.

Fanzines. Le mois de juin a vu l'écllosion de tout un tas de fanzines, des vieux comme des nouveaux. Alors que certaines mauvaises langues commençaient à annoncer le début de la fin, voilà que ça repart. Et d'abord, le tant attendu *Kanai* n°7, gros de 56 pages, encore plus beau que d'habitude, et qui parle de l'apartheid, des taules, de D.O.A., Butcher, les Kamioneurs du suicide et une très longue interview de Crass, des plus intéressantes, etc.

M. *Propre*, après un an de silence, vient de reparaitre avec entre autres deux interviews intéressantes de Baron rouge et de Political Asylum. *Fraga*, qui dans ses pages n'arrête pas de dire du bien de la Fédération anarchiste et qui veut allier le mouvement musical hard core avec le mouvement anarchiste (pourquoi pas ?) vient de sortir son numéro 2 qui, outre quelques interviews de groupe, offre un dossier sur l'objection et l'insoumission.

Du côté des « p'tits » nouveaux, il y a *Idée noire*, tout petit et pas cher (2,20 F, port compris), avec interviews et « news », et c'est sympa (même adresse que *Fraga*). Un autre, annoncé depuis longtemps, *Est-ce bien raisonnable ?*, avec de très bonnes interviews de groupes américains (D.O.A., Hüsker Dü, etc.) qui montrent que s'ils savent jouer de la musique, cela ne les empêche pas d'avoir des positions politiques plus qu'agréables...

Musique. Chez Bondage Records (label des Berurier noir et

de Nuclear Device) sortie, en collaboration avec un autre label (Gougnaf Mouvement) du 33-tours des Parabellum : un punk rock lourd et assez macho, mais quand même assez agréable. D'autre part, Bondage annonce pour la rentrée un nouveau Berurier noir. Les Scraps, c'est un groupe de Lille qui produit une musique assez violente pour dénoncer ce qui fait mal : l'apartheid, Le Pen, la religion..., inspiré par Crass et le hard core, ils viennent de sortir un mini 33-tours (format 45-tours) comportant six morceaux à la scie électrique pour décaper les idées toutes faites (23 F, port compris).

Verdun, groupe anar-punk rouennais, dont on vous a déjà causé, prépare un 33-tours (*C'est pour demain*) comportant quatorze morceaux et accompagné d'un livret. Le problème c'est qu'ils ne font pas partie d'une grosse maison de disques et qu'ils ont des problèmes d'argent, aussi ils viennent de lancer une souscription : pour 50 F, chaque souscripteur recevra le disque et le livret, accompagnés d'une cassette comportant des morceaux inédits et même historiques. Envoyez votre chèque, non libellés, à On a faim !

Enfin, le fameux label Visa, qui avait sorti il y a quelques mois la cassette de Dau Al Set (groupe toulousain de très bonne facture), vient de sortir la cassette de Lucrate Milk... une belle cassette pour rendre hommage à ce groupe défunt. Ah ! oui, j'oubliais, on peut avoir des nouvelles de Visa et de Bondage sur minitel, accès : (1) 615.91.77 (code G.P.1), 2 ou 3 contacts : (1) 336.33.16. Bon, c'est tout pour aujourd'hui.

J.-P. LEVARAY

Adresses : « Kanai », c/o La Gryffe, 5, rue Sébastien-Gryffe, 69007 Lyon ; « Fraga », c/o M. Fedotin, B.P. 324, 75266 Paris cedex 06 ; « Est-ce bien raisonnable ? », c/o « Samedi soir, dimanche matin », B.P. 22, 75660 Paris cedex 14 ; « Scraps », 43, rue de Turenne, 59000 Lille ; « On a faim ! », 9, impasse des Pommiers, 76900 Saint-Etienne-du-Rouvray ; Visa, 17, rue Raspail, 93100 Montreuil.

Pour assurer
l'indépendance du
« Monde libertaire »,
souscrivez...

Génocide national

PRINTEMPS 1986, dans le cadre du festival d'Angoulême, liberté est donnée (pour une fois) à de jeunes créateurs de laisser libre cours à leur imagination sur des panneaux à vocation publicitaire. Cette opération n'avait guère le mérite d'être originale et serait restée anodine s'il ne s'était trouvé un lobby de rescapés de l'O.A.S. et quelques nerfs rasés en bataille dress, pour y prêter un intérêt courroucé.

Imaginez plutôt : un de ces petits cons de gribouilleurs avait osé faire une publicité à sa façon pour le quatrième parti de France ! Et ce dernier d'en appeler aux forces judiciaires, religieuses et occultes, afin de poursuivre, de fustiger et, si possible, de condamner le triste sire responsable du courageux coup de crayon. A ce degré de l'affaire, cela serait resté parfaitement anecdotique et sans réelle importance si cela n'avait donné lieu, réflexe oblige, à un sondage.

C'est là que le malaise l'emporte. On vous montre cette affiche, en ayant au préalable caché l'accroche « Front national », et on vous

demande tout de go, qui est responsable de cette œuvre. Et bien pour plus du quart des gens questionnés, il s'agit d'une marque d'insecticide, seulement 4% estimant que l'insecticide c'est le F.N. Surprenant, non ?

La question étant, semble-t-il trop compliquée pour le populo avide de coupe du monde, balle au pied, aux couleurs de la France, le sondeur décide alors de sonder sans ambage. On démasque alors l'accroche, pour laisser apparaître l'objet nom de ce groupuscule de beaufs, et pour ne pas trop malmené le sondé, on lui repose la même question : qui selon vous a fait cette réalisation ? Croyez le si vous le voulez il reste encore un quart des interviewés qui penchent pour l'insecticide. Affligeant !

C'est là que le sordide l'emporte, parce que le constat est là, brutal et ahurissant. La « pensée » fasciste, avec son cortège d'images et de slogans, devient tellement quotidienne qu'elle se banalise, au point que dans le cas présent une personne sur quatre en perd toute acuité visuelle. Médiatisé à outrance, le phénomène

de l'extrême droite s'installe tranquillement dans les esprits les moins critiques qui l'intègrent plus ou moins consciemment.

Voilà que sur les murs apparaît une blonde aryenne évanescence qui pulvérise un jet bleu blanc rouge sur de petits spermatozoïdes noirs, aux cheveux crépus et aux grosses lèvres rouges, le tout sous l'accroche du Front national, et un quart des gens n'y voient que du feu ! De là à imaginer que tous ces électeurs, lorsqu'ils votent pour le boucher de l'Algérie française, croient en toute bonne foi donner leur suffrage à la Mère Denis...

Il n'est plus surprenant dès lors qu'un speaker de la télévision « française » (il s'agit de Thierry Roland) déclare en direct qu'un match de quart de finale de coupe du monde est une chose trop importante pour la confier à un arbitre tunisien ! Avis aux torturés : aujourd'hui, les tortionnaires lavent plus blanc. Je ne sais si cela vous fait le même effet, mais moi un profond dégoût m'envahit.

CLOACINA POLYCHRONIS
(Gr. Hooligans-Mondialistes)



AU T.L.P. CET ÉTÉ

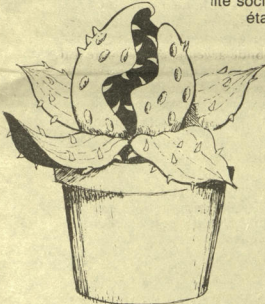
Une plante vraiment bizarre

THE little shop of horrors a été montée il y a quatre ans à New York par Howard Ashman, et en très peu de temps, la pièce est devenue le spectacle que l'on devait avoir vu.

A travers l'histoire d'une plante étrange, qui amène avec elle le bonheur et la mort, qui bouleverse la vie d'une petite boutique de fleurs, cette comédie musicale amène toute une réflexion sur le pouvoir et l'argent.

Alain Marcel : « Oui, cette pièce s'inscrit dans un contexte moral, comprend une réflexion sur les gens qui finissent par se faire bouffer par leur propre boulimie de pouvoir et d'argent — tout en étant drôle et swingante, avec le rock'n roll des années soixante (2). Elle est très proche du mythe de Faust : Seymour (Vincent Vittoz), le vendeur de fleurs, est un personnage qui vend son âme au diable, en l'occurrence à cette grosse plante carnivore, Audrey II (animée par Pierre-Alain de Garri-gues, et à laquelle Jacques Martial prête sa voix), pour devenir quelque'un, pour exister.

Ce qui fait la richesse de La petite boutique, c'est son universalité, en dehors du fait qu'aux Etats-Unis, les personnages sont profondément ancrés dans la réalité sociale, en étant très typés.



Apparaît un groupe de trois Noires (Monique Felixine, Mino, Véronique Mucret), référence très précise aux groupes de femmes noires américaines des années soixante et aux groupes portoricains de West Side Story, la voix de la plante étant celle d'un black rock'n roller, incarnant le Noir du sud de vieille souche. Quatre Blancs : Seymour et Mushnik (le propriétaire de la boutique, joué par Jean-Paul Muel) qui sont les juifs américains d'Europe de l'Est ; Audrey (Fabienne Guyon), la vendeuse, qui est typiquement anglo-saxonne ; quant à Orin Scrivello, le dentiste (Gérard Manzetti), il représente l'Américain italien. De plus, la pièce est basée sur des références très américaines : film de série B, d'horreur...

J'ai d'abord essayé de la transposer en France, mais les références américaines ne fonctionnaient pas ; je l'ai située "ici", en général, dans la banlieue un peu miteuse d'une grande ville.

Le 21^e jour du mois de septembre, dans les premières années d'une décennie assez proche de celle que nous traversons, le genre humain se trouva soudain confronté à un péril « mortel » et cet effroyable ennemi surgit, ainsi que le font le plus souvent de tels ennemis, dans le plus ordinaire et inattendu des endroits...

Propos recueillis par le T.L.P.

(1) Alain Marcel a débuté au théâtre de Tours (Conservatoire). Conservatoire de Paris, où il rencontre Antoine Vitez et le théâtre de « création ». Réflexion sur le dramaturgie. Travail aux Etats-Unis. Monte à Paris « Essayez donc nos pédalos », « Rayon femmes fortes », etc.

(2) La partie musicale est assurée par Laurent de Gasperis (direction musicale, guitare), Frédéric Payonne (basse), Pierre Delas (synthétiseur), Jacky Bouladoux (batterie), Guy Khalifa (piano).

« La petite boutique des horreurs », au Théâtre libertaire de Paris (Déjazet), T.L.P.-Déjazet, 41, boulevard du Temple, 75003 Paris, tous les soirs à 21 h. Renseignements au 42.74.20.50.

THÉÂTRE

« Le rire national »

Sur la scène : un table de conférence avec autant de petits drapeaux tricolores que de places et, sur le côté, une petite table encombrée de dossiers. Cette dernière sera réservée à l'appariteur. C'est d'ailleurs lui le premier à apparaître : courbé, une jambe raide, les cheveux plaqués en arrière, des lunettes fumées cachant mal des tics, il fume des cigarettes papier mais et vient sur le devant de la scène annoncer d'un air désabusé que la conférence n'aura pas pour thème l'Autriche, comme prévu, mais l'« insécurité, pourquoi moi ? », car le président Mouton vient d'être victime d'une agression...

Viennent ensuite participer à la conférence le père Morand, un peu en avance il sort de sa serviette Pomme d'api et un litre de vin, tandis que l'appariteur lit Paris-turf, puis Martinez, vigile, s'installe, sor-

tant de son sac un Lui. Viennent aussi une mère de famille, « députée du Frisson national » et un « député centriste » nommé Blomsky, puis enfin le président Mouton, le visage dans des banderoles, ancien président de la cour de cassation, il porte la croix de guerre sur sa robe de chambre.

Tous les ingrédients sont donc là pour représenter le délire sécuritaire. On connaît déjà, bien sûr, mais il n'est pas interdit de rire des catastrophes ! Evidemment, dans ce contexte, toute ressemblance avec des personnages existants est franchement voulue. Ainsi, le rati-chon est l'auteur d'un livre en faveur de la peine de mort. L'allusion est transparente. Celui-ci va arguer que la peine de mort est un honneur pour les voleurs puisque le Christ, lui, était innocent. Par exemple. Je ne vous gacherai pas le plaisir en vous disant qu'il on peut

reconnaître derrière le député centriste, démagogue autant que faire se peut. La « mère de famille » aussi ressemble à quelqu'un...

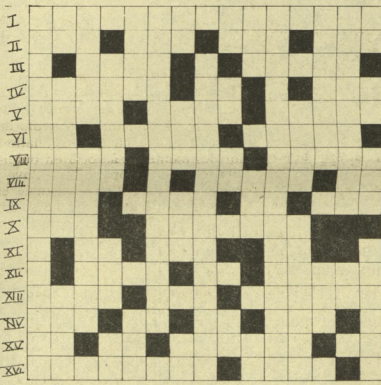
On ne peut parler vraiment de caricature car il n'y a pas d'exagération dans Le rire national. Il y a surtout l'exhibition d'extrémistes remarquablement interprétés.

L'intrusion d'un Beur dans la conférence, une fois que chacun a exprimé son racisme non avoué, relance la pièce en révélant explicitement les traits psychologiques de personnages tous plus répugnants les uns que les autres. On voit alors ce beau monde laver son linge sale, ce qui ne manque pas non plus d'allusions à l'actualité à l'heure où l'extrême droite se divise et se jette des scandales à la figure.

G.L. Théâtre Le Lucernaire, tous les jours à 20 h 30, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6^e.

MOTS CROISÉS

Horizontalement. — I. Contre la trique de l'Etat. — II. Compagnie. Pépinière de bureaucrates. L'Unique. Selon Kropotkine, c'est à prendre. — III. Quand on est dessus, c'est la fin. Son premier est blagueur. — IV. Tenterai. Bien, c'est



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

noble. Coupé court. — V. Son pont est ensoleillé. Plus chanceux qu'Adam. OEuf. — VI. Jamais seul. Ville de la sœur latine. Chômeurs et tucards sont dedans. — VII. Inconnue des patrons. Père d'un flic. Est quelquefois bombé. — VIII. Répartitions. Algues. Marque de propriété. — IX. Etranger désordonné. S'appuya. Divine vache. — X. Dorures. C'est impé-

ratif pour les anarchistes. — XI. Possessif. Très près. Refus. — XII. Personnes envoyées à la chambre. Que de crime commis pour lui. Nation dans la nation. — XIII. Dites-lui « bonjour » et c'est une émission de Radio-Libertaire. Possessif. Il en a fallu plus d'un pour construire la Tour Eiffel. — XIV. Particule qui n'a rien de nobiliaire. Bien défini. Quand on en a

plein, on n'est pas plaint. Plat apprécié. — XV. Il faut être borné pour ne pas le voir sur la route. Champs évouquant un anarchiste. Le même y allait souvent. — XVI. « Archiste », de toute façon ce n'est pas un anarchiste. Pour suspendre un dictateur italien.

Verticalement. — I. Il fut un temps où tout le monde l'était. — 2. Fin d'explosif. Ressentir le ras-le-bol. Auxiliaire conjugué. — 3. Avec soi-même, c'est hésiter. Pacifiste malheureux. — 4. Difficiles. Les piliers de « pub » en sont amateurs. — 5. Cipriano, de son petit nom. En son nom, on exécute. — 6. Peut être bourgeois ou libertaire. — 7. Note. Pour arriver, il suffit d'en sortir. Sucre. Entre deux. — 8. L'une naquit à Londres, l'autre à Carrare. — 9. Etre ainsi avec quelqu'un signifie l'intimité. En Seine-Maritime. Note. Avec lui, on peut tout faire. — 10. Recueil de bons mots. De par le monde hispanique. — 11. Sont pour un changement radical. — 12. Dieu sympathique. Elles sont prêtes. — 13. Pris position contre Marx. N'ont plus qu'un restant d'âmes — 14. Complice de Cafiero. Forme d'avoir. — 15. Après docteur. Pronom. Elle est nécessaire à la vie. Partisan d'une autre école.

R A D I O Libertaire

Voici la grille d'été de Radio-Libertaire, elle est susceptible d'être modifiée dans le courant de l'été, notamment dans les tranches horaires de « Micro-musique » où pourront avoir lieu des émissions spéciales et des rediffusions.

Table with 7 columns: LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE. Each column lists radio programs with their respective times.

Grille d'été

(1) Une semaine sur deux. (2) Une semaine sur quatre, à tour de rôle. (3) « Regard sur... », le premier samedi de chaque mois. (4) En alternance chaque semaine, 3^e et 4^e dimanche de chaque mois réservés à « Micro-musique »

« CHAMPS, USINES ET ATELIERS » DE P. KROPOTKINE

La décentralisation de l'industrie

« **C**HAMPS, usines et ateliers », qui parut en France en 1910, est la traduction remaniée et augmentée de l'ouvrage publié par Kropotkine à Londres, en 1898, sous le titre « Fields, Factories and Workshops » (1). Kropotkine y approfondissait les remarques déjà faites dans « La conquête du pain » (2) sur la nécessité de la décentralisation de l'industrie et de son union avec l'agriculture.

Après avoir présenté sa problématique fondée sur le refus de la division « permanente » des tâches à laquelle il oppose l'intégration du travail, Kropotkine cherche à montrer, à travers un gigantesque panorama de l'économie mondiale auquel il consacre l'essentiel de l'ouvrage, la tendance à la décentralisation qu'il croit discerner dans l'évolution de l'industrie et de l'agriculture de son époque ; il achève son travail par une étude sur la nécessaire liaison à développer entre travail intellectuel et travail manuel.

SOUS les noms de profit, revenu, intérêt du capital, plus-value et autres, les économistes ont souvent étudié les bénéfices que les propriétaires du sol ou du capital, ou bien certaines nations privilégiées peuvent tirer, soit du travail salarié, payé au-dessous de sa vraie valeur, soit de la situation inférieure d'une classe de la société par rapport à une autre classe, soit enfin de la lenteur relative avec laquelle telle ou telle nation accomplit son évolution industrielle. Ces profits étant partagés aujourd'hui d'une manière très inégale entre les différents individus, classes ou nations prenant part à la production, on s'est donné une peine considérable pour étudier comment se fait le partage des bénéfices, ainsi que les conséquences économiques et morales de la répartition, telle qu'elle se fait actuellement. On a discuté aussi avec ardeur les réformes qu'il faudrait apporter à notre organisation économique pour obtenir une plus équitable répartition des richesses, accumulées avec une rapidité toujours croissante ; et c'est sur les questions relatives au droit de participer à cet accroissement de richesse que les économistes des différentes écoles se livrent aujourd'hui les batailles les plus ardentes.

Entre temps, la grande question : « Que devons-nous produire, et comment ? » est nécessairement restée à l'arrière-plan. Cependant l'économie politique, à mesure qu'elle se dégage de sa forme demi-scientifique, tend de plus en plus à devenir une science vouée à l'étude des besoins des hommes et des moyens de les satisfaire en gaspillant le moins possible d'énergie. Elle tend à devenir une espèce de physiologie de la société. Mais, jusqu'ici, bien peu d'économistes ont reconnu que c'est là le vrai domaine de l'économie politique, et bien peu ont essayé de constituer leur science en se plaçant à ce point de vue. Il s'en suit qu'aujourd'hui, le principal, le vrai sujet de l'économie politique, — c'est-à-dire l'économie de l'énergie nécessaire dans une société pour la satisfaction des besoins humains — est le dernier des sujets que l'on discute sous une forme concrète dans les traités d'économie politique (5).

Division du travail...

« Division du travail », tel fut le mot d'ordre du siècle. Et la division et la subdivision — une subdivision permanente — des fonctions ont été poussées si loin que l'humanité s'est trouvée répartie en castes presque aussi solidement établies que celles de l'Inde ancienne.

Nous avons d'abord la grande distinction entre producteurs et consommateurs : producteurs consommant peu, d'une part, et, d'autre part, consommateurs produisant peu. Puis, parmi les premiers, une série de nouvelles subdivisions : travailleur manuel et

travailleur intellectuel, nettement séparés l'un de l'autre au détriment de tous les deux ; ouvriers agricoles et ouvriers de fabrique ; et, parmi la masse de ces derniers encore, d'innombrables subdivisions, si ténues, en vérité, que l'idéal moderne de l'ouvrier semble être un homme ou une femme, voire une jeune fille ou un jeune homme, ne connaissant aucun

telle spécialisation, et si des nations pouvaient se spécialiser comme des ouvriers isolés. (...)

...et son intégration

Personne ne niera sans doute que, grâce à la spécialisation, la production peut atteindre un très grand développement ; mais pré-

que nation est à son tour une combinaison des plus diverses de sols et de climats, de monts et de plaines, de vallées aboutissant à une variété plus grande encore de territoires et de races. La variété, voilà le trait caractéristique de chaque territoire et de ses habitants, et cette diversité implique une diversité d'occupations. L'agriculture appelle à la vie l'industrie, et l'industrie fait vivre l'agriculture. Toutes deux sont inséparables, et leur combinaison, leur intégration est capable de produire les résultats les plus grandioses. (...) Tandis qu'une division temporaire des fonctions reste la plus sûre garantie du succès dans chaque entreprise séparée, la division permanente est condamnée à disparaître ; elle tend à être remplacée par une variété de travaux intellectuels, industriels et agricoles, correspondant aux différentes aptitudes de l'individu, aussi bien qu'à la diversité des facultés que l'on trouve représentées dans toute agglomération humaine.

Aussi, dès que nous nous détournons de la scolastique de nos manuels pour examiner la vie humaine dans son ensemble, nous ne tardons pas à découvrir que, sans repousser les bienfaits d'une division du travail temporaire, il est grand temps de proclamer ceux de l'intégration du travail.

Jusqu'ici l'économie politique a surtout insisté sur la division. Nous, nous réclamons l'intégration, et nous soutenons que l'idéal de la société — c'est-à-dire le but prochain vers lequel la société est déjà en marche — est une société de travail intégré, une société où chaque individu est producteur à la fois de travail manuel et de travail intellectuel, où tout homme valide est ouvrier, et où chaque ouvrier travaille à la fois au champ et à l'atelier ; où tout groupement d'individus, assez nombreux pour disposer d'une certaine variété de ressources naturelles — que ce soit une nation ou mieux encore une région — produit et consomme lui-même la plus grande partie de ses produits agricoles et manufacturés.

L'échange, dans ces conditions, ne serait certainement pas exclu. Au contraire, il pourrait même augmenter d'importance. Mais ce serait plus cet échange forcé (6) — cause principale des guerres — que nous voyons aujourd'hui entre nations, dont l'une cherche à exploiter les retards industriels de l'autre. Ce serait surtout un échange d'hommes, d'idées, de savoir, de suggestions, de modèles à imiter et à dépasser. Et quant aux produits mêmes, l'échange se réduirait plutôt à s'envoyer mutuellement les produits créés par le génie de telle ou telle civilisation historique, ou bien ceux seulement qui resteraient forcément limités à certaines zones, à certains climats.

Tant que la société restera organisée de façon à permettre aux propriétaires de la terre et du capital de s'approprier, sous la protec-



P. KROPOTKINE

(1) « La matière de ces essais parut en 1888-1890 dans la revue anglaise Nineteenth Century et dans un article sur la question agraire, publié aux Etats-Unis dans le Forum. » (P. Kropotkine, préface à l'édition anglaise de « Champs, usines et ateliers », Stock, 1910, p. XVIII).

Cf. en particulier p. 179 et le chapitre « Division du travail », p. 227 et suivantes, in « La conquête du pain », Editions du Monde libertaire, 1975.

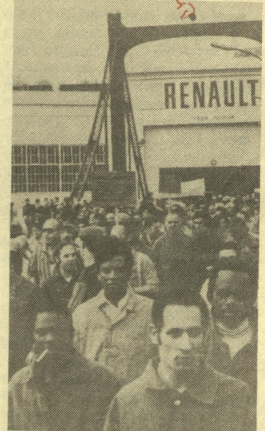
(3) Four mémoire : en 1930, Max Nettlau évaluait le tirage total, toutes langues confondues, de « Paroles d'un révolté » à 19 000 exemplaires et à 16 000 la brochure intitulée « Aux jeunes gens » (cf. « Anarchisten und Sozialrevolutionäre : Die historische Entwicklung des Anarchismus in der Jahren, 1880-1886 »).

(4) Pour bien comprendre les conceptions de Kropotkine, il faut en outre tenir compte des conditions dans lesquelles il a écrit et de « l'impossibilité matérielle de développer ses propres points de vue. (...) Ses brochures également ne représentent pas entièrement ses idées, (ni) l'exposition complète de ses recherches, et la raison, il l'explique lui-même dans ses Mémoires : « Il faut élaborer un style entièrement nouveau pour ces brochures. J'avoue que j'ai souvent envié ces écrivains qui disposent de toutes les pages qu'ils veulent pour développer leurs idées et auxquels il est permis cette excuse de Talleyrand : de n'ai pas eu le temps d'être bref. Quand je devais condenser les résultats d'un travail de plusieurs mois — sur, disons, les origines de la loi — dans une brochure de deux sous, il me fallait pas mal de temps pour abréger ». (cf. C. Berneri, « Pierre Kropotkine fédéraliste », p. 8).

(5) Cf. « Champs, usines et ateliers », Stock, 1910, pp. XIII-XIV de la préface à la première édition anglaise.

(6) Voir aussi, à propos des notions de « travail forcé » et de l'« échange en vue du profit » : « La science moderne et l'anarchie », Stock, 1913, pp. 112-113 ; « La conquête du pain », Editions du Monde libertaire, 1975, pp. 109-112.

(7) Cf. « Champs, usines et ateliers », p. 29.



tion de l'Etat et de droits historiques, le surplus de la production humaine, un tel changement ne pourra certainement pas s'accomplir d'une manière complète. Mais le système industriel actuel, basé sur une spécialisation permanente des fonctions, porte déjà en lui-même les germes de sa propre ruine. (...)

Mais nous soutenons aussi que toute tentative socialiste pour modifier les relations actuelles entre le Capital et le Travail aboutira à un échec si elle ne tient pas compte des tendances signalées ci-dessus vers l'intégration. Ces tendances ont été, à notre avis, beaucoup trop négligées jusqu'ici par les différentes écoles socialistes. Mais il faudra qu'on y prenne garde. Une société réorganisée devra renoncer à cette erreur de la spécialisation des peuples pour la production agricole ou industrielle. (...)